

Le Lien... Le Lien... Le Lien...

Bulletin municipal d'information de Plachy-Buyon



La Paix : le vœu des petits et des grands...



LES VŒUX DU MAIRE

Chers Administrés, chers Amis,

La cérémonie des vœux est, depuis quelques années, la première manifestation officielle dans nos communes et à Plachy plus particulièrement puisque cette réception, avec l'accueil des nouveaux habitants, a lieu depuis 1987.

C'est avec plaisir que je vous accueille ce soir, chers Amis, Collègues du Conseil Municipal, Personnel Communal, membres du C.C.A.S., de la Commission des Impôts, Enseignants, Présidents d'Associations, Animateurs de la Bibliothèque, le Père Stan de la Paroisse de Conty, pour vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Ces vœux, je les adresse aussi au nom de tous les acteurs de la vie locale, aux habitants qui se sont installés dans notre commune pendant l'année 2001, vœux de bienvenue à toutes les familles qui ont choisi Plachy-Buyon comme lieu de résidence.

Que cette nouvelle année apporte à tous santé, joie et bonheur et j'y ajouterai aussi des vœux de PAIX.

Les événements du 11 septembre dernier nous ont montré à quel point cette paix était précaire et qu'il fallait que les hommes la préservent, les enfants l'ont très bien exprimé à travers leurs dessins et poèmes qu'ils nous ont présentés lors de la cérémonie du 11 novembre.

L'année 2001 a été marquée dans la Somme par les inondations. Notre commune a été déclarée commune sinistrée par suite de la remontée de la nappe phréatique. Les habitants qui ont rencontré des problèmes ont pu faire des réserves auprès de leurs compagnies d'assurances.

Lors des dernières réunions, qui ont eu lieu à l'automne, Monsieur le Préfet restait très pessimiste quant à l'avenir. Le niveau de la nappe étant plus élevé qu'en 2000 à pareille époque ; un syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme se met en place. Le Conseil Municipal a décidé d'y adhérer.

Des aménagements ont été réalisés à proximité de cours d'eau, permettant d'alerter les services de la Préfecture sur une éventuelle montée rapide des eaux. Le froid qui s'est imposé ces dernières semaines permet d'augurer des jours meilleurs, c'est le vœu que nous formons.

2001 a vu un Conseil Municipal remanié. Je voudrais remercier ce soir les anciens élus avec qui j'ai beaucoup travaillé et qui ont beaucoup donné pour leur commune, le travail accompli n'est pas toujours récompensé.

Une page est tournée, la nouvelle équipe est mise en place, chacun a pu s'intégrer dans les structures intercommunales : Communauté de Communes, Syndicat Mixte Pays de Somme Sud-Ouest, SIROM, Syndicat d'Electricité et Syndicat d'Eau. Nous ne pouvons que souhaiter la cohésion d'un travail d'équipe qui me paraît être le meilleur garant de ce que nous pouvons apporter à notre village.

Aux nouveaux Plachysois, je voudrais leur dire que Plachy, qui comptait 300 habitants en 1960, a vu sa population tripler. Au dernier recensement, nous sommes 929 habitants.

La proximité de la capitale régionale a fait de Plachy une commune attractive qui s'est dotée de structures pour l'accueil des enfants : classes, cantine, garderie, centre de loisirs, etc.

Les Conseils Municipaux qui se sont succédé ont toujours eu le souci de la qualité de vie apportée aux habitants et, pendant ces dix-huit années passées à la tête de la commune, je suis assez fière du village où je suis née.

Néanmoins, il me paraît important de rappeler l'historique de la mairie qui sera le grand chantier des deux années à venir. Je tiens à préciser que cette construction n'est pas le péché d'orgueil du maire, mais la décision collective de trois Conseils Municipaux qui l'ont votée à l'unanimité.

Le 20 janvier 1995, l'acquisition de la ferme DHERMY a été décidée dans un seul but, y construire une mairie.

En 1999, l'équipe en place, après avoir étudié le plan financier, en décidait la construction et, en 2001, à l'écoute des uns et des autres, une modification était apportée au permis de construire délivré en février, en y intégrant la bibliothèque municipale aux lieux et place d'un bureau et d'une salle de réunions.

A ce jour l'appel d'offres devrait être lancé très rapidement.

Savez-vous que, depuis 1959, Plachy n'a plus de véritable bâtiment affecté à la mairie. Par suite d'importants travaux de voirie sur la départementale 8, la mairie située à l'emplacement du rond-point actuel (face au café-tabac) fut rasée et transférée dans la partie de l'ancienne école où est actuellement installée la bibliothèque. Vous imaginez cet espace qui servait à la fois de bureau et de salle de réunions.

Dans les années 80, provisoirement, elle fut déplacée dans la maison préfabriquée, ancien presbytère, un provisoire qui dure !

L'augmentation de la population, les nouveaux équipements de bureau, le manque de confidentialité, ne permettent plus de travailler dans de bonnes conditions. Le bâtiment s'intégrera dans un cadre naturel, en bordure de la Selle, et suivant l'étude de programmation d'autres projets seront mis à l'étude pour créer un véritable cœur de village.

Deux mots sur la sécurité toujours présente dans nos esprits.

Après de nombreuses démarches, la traversée du village, sur la départementale 210, peut enfin être considérée comme agglomération par arrêté du maire et la vitesse ramenée à 50 km/h. Cet arrêté, soumis au contrôle de légalité à la Préfecture, ne pourra être mis en application qu'après un délai de deux mois. Attention, les nouveaux panneaux seront mis en place très prochainement.

Les habitants de la rue de l'Eglise et du Hameau de Buyon ont été consultés sur le stationnement des voitures pour l'une et la pose d'un panneau indiquant Buyon avant le grand carrefour, pour l'autre. Une synthèse des réponses sera faite par la Commission Voirie qui en exposera les résultats au Conseil Municipal pour décision.

Les entrées et sorties d'école sont surveillées par le garde champêtre qui rappelle à plus de civilité de la part des automobilistes. Depuis la rentrée scolaire il n'y a pas eu de problèmes. Des nouveaux panneaux ont été mis en place.

En ce qui concerne l'assainissement, les communes de Bacouël, Prouzel et Plachy ont opté pour la création d'un Syndicat ; une nouvelle rencontre avec la Direction Départementale de l'Agriculture et les services préfectoraux est prévue. La réalisation d'un tel projet prendra du temps.

La première tranche des enfouissements des réseaux électriques et téléphoniques est maintenant terminée. Des dossiers ont été déposés pour la poursuite de ces travaux.

La remise en état des trottoirs est programmée ; elle sera réalisée par le personnel communal, dès le printemps.

L'année 2001 a été fertile en manifestations qui ont rythmé la vie du village.

Le Marché de Printemps est un événement qui dépasse notre canton. La soirée barbecue a encore connu un franc succès. Merci à toutes les dames qui préparent les salades.

La course de l'Ecce Homo a battu le record de participants et le jeu « Champions en Pays de Somme » nous a fait rêver longtemps puisque l'équipe de Plachy-Buyon s'est qualifiée pour la demi-finale à MONTDIDIER, la finale départementale à GAMACHES et la finale régionale dans l' AISNE.

Merci à tous ceux qui se donnent dans la préparation de ces manifestations.

Bravo aux associations qui tout au long de l'année apportent leur concours à la vie du village.

Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois ont à nouveau enthousiasmé l'auditoire. La Salle des Fêtes, baptisée désormais « Le Petit Théâtre » a fait salle comble à chaque représentation du spectacle de Lou « Photos de Vacances ».

Sur le plan sportif, l'Association des Sports Mécaniques a renoué avec l'endurance. De nombreux pilotes ont participé au dernier enduro. Nous pouvons être fiers d'y accueillir chaque année François DEBOFFE qui est un fidèle du Paris-Dakar dans la catégorie Motos.

Un grand merci à l'Association « Loisirs Jeunesse » qui, pendant les grandes vacances et les vacances de Pâques, assure le Centre de Loisirs pour les enfants de Plachy et environs ; c'est une grande responsabilité que d'encadrer les enfants, nous en sommes très conscients.

L'année 2002 sera marquée par les Championnats du Monde d'Attelage à un cheval, qui se dérouleront à CONTY la dernière semaine du mois d'août ; ce sera un grand événement pour notre canton, puisque les 23 communes accueilleront les 23 nations présentes. Le tirage au sort a désigné la République Tchèque pour notre commune. Les habitants seront sollicités pour loger une dizaine de personnes. Nous aurons bien sûr l'occasion d'en reparler, mais nous pouvons d'ores et déjà retenir la date du mercredi 28 août qui sera la soirée d'amitié réservée à nos invités.

Avant de partager le verre de l'amitié, je remercie la presse pour sa présence : Séverine DEMAILLY pour le Courrier Picard, et Isabelle PERNEY pour le Bonhomme Picard qui est toujours très présente.

Vivons cette année avec un esprit de paix et d'amitié, c'est mon vœu le plus cher.

Anny Flintham-Wallet

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le 24 mars 2001 a été mis en place le nouveau Conseil Municipal, voici sa composition :



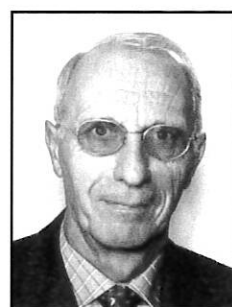
Anny FLINTHAM-WALLET
Maire



Christiane HERBET
1^{er} Adjoint



Denis DERCOURT
2^{me} Adjoint



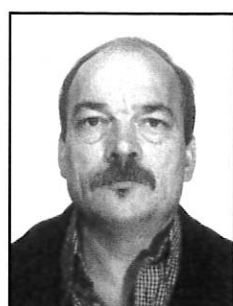
Claude CAHON
3^{me} Adjoint



Eric OBRY
4^{me} Adjoint



Jean-Luc
HUYON



André
BALUT



Hervé
BOHEC



Nathalie
DERAMBURE



Freddy
CARON



Patricia
VINCENT



Jean-Paul
VORBECK



Marie-Françoise
FELLER



Benoît
DUFETELLE



René
BUTTIN

LES DELEGUES DE LA COMMUNE AUX DIFFERENTES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE CONTY :

Titulaires : Anny FLINTHAM-WALLET
Benoît DUFETELLE
Jean Luc HUYON

Suppléants : Patricia VINCENT
André BALUT

La Communauté de Communes du Canton de Conty est présidée par **Joseph BLEYAERT**, Maire de Belleuse, assisté de 4 Vice-Présidents : Anny FLINTHAM-WALLET – Jean François CORNIQUET – Guy LACHEREZ – Michel DELAMARE.

Ses compétences : Aménagement du Territoire et Développement Economique – Tourisme et Culture – Action Sociale : Service d'Aides aux personnes âgées – Transport Scolaire, Gestion des Installations Sportives – Assainissement.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU SUD AMIENOIS (S.I.A.E.P.) :

Titulaires : Jean Paul VORBECK
René BUTTIN
Nathalie DERAMBURE

Ce syndicat, présidé par **François DELECOLLE**, Maire de Rumigny, assure la gestion du service de distribution d'eau potable.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ENERGIE DANS LA REGION DU SUD AMIENS (S.I.E.R.) :

Titulaires : Denis DERCOURT
Eric OBRY

Suppléants : René BUTTIN
Hervé BOHEC

Ce syndicat regroupe 65 communes et est présidé par **François DELECOLLE**, il assure trois fonctions :

- * Installation et renforcement de réseau
- * Eclairage Public
- * Alimentation en Gaz de Ville

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SOMME SUD-OUEST :

Titulaires : Christiane HERBET
Claude CAHON

Suppléants : Freddy CARON
Eric OBRY

La présidence de ce syndicat a été confiée à **Pierre BERNARD**, Maire de Gauville. Le syndicat mixte du Pays de Somme Sud-Ouest regroupe les cantons d'Oisemont, Molliens-Dreuil, Conty, Poix et Hornoy. Son siège est à Hornoy le Bourg.

Il apporte son aide dans la création de projets de développement à l'échelle du Pays, conseille et aide les communes et négocie les financements auprès du Conseil Régional de Picardie.

Autres domaines d'actions : Animations locales, développement de la lecture, coordination de la politique « Enfance et Jeunesse ».

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES (SIROM) DES SEPT CANTONS :

Titulaire : Hervé BOHEC

Suppléant : Anny FLINTHAM-WALLET

Le président de ce syndicat est **Daniel CAPON**, Conseiller Général, Maire d'Hornoy. Le SIROM est chargé de la collecte des ordures ménagères, des collectes sélectives, des déchets verts, de la gestion des déchetteries, des opérations de promotion du compostage individuel, dans 162 communes de la Somme.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Animations culturelles et Fêtes :

Christiane HERBET – Claude CAHON – Eric OBRY – Hervé BOHEC – Nathalie DERAMBURE – Freddy CARON – Patricia VINCENT – Marie-Françoise FELLER – Alain WILLOT.

Bâtiments Communaux – Patrimoine Bâti :

Denis DERCOURT – Jean Luc HUYON – André BALUT – René BUTTIN.

Comité d'Information :

Claude CAHON – Christiane HERBET – Eric OBRY – Nathalie DERAMBURE – Jean-Paul VORBECK – Marie-Françoise FELLER.

Budget et Finances :

Anny FLINTHAM-WALLET – Christiane HERBET – Denis DERCOURT – Claude CAHON – Eric OBRY – André BALUT – Patricia VINCENT – Jean-Paul VORBECK – René BUTTIN.

Urbanisme :

Denis DERCOURT – Jean-Luc HUYON – André BALUT – Freddy CARON – René BUTTIN.

Communication et relations avec les jeunes.

Eric OBRY – Christiane HERBET – Claude CAHON – Hervé BOHEC – Freddy CARON – Patricia VINCENT – Jean-Paul VORBECK – Marie-Françoise FELLER.

Conseil de l'entente intercommunale :

Claude CAHON – Eric OBRY – Hervé BOHEC – Nathalie DERAMBURE – Patricia VINCENT.

Voies et Réseaux divers :

Denis DERCOURT – Claude CAHON – Jean-Luc HUYON – André BALUT – Hervé BOHEC.

Mairie et Cadre de Vie :

Claude CAHON – Jean-Luc HUYON – André BALUT – Freddy CARON – Jean-Paul VORBECK – Benoît DUFETELLE – René BUTTIN.

Assainissement :

Jean Luc HUYON – Freddy CARON – Jean-Paul VORBECK – Benoît DUFETELLE – René BUTTIN.

Commission d'Appel d'offres :

Titulaires : Anny FLINTHAM-WALLET – Claude CAHON – Jean-Luc HUYON – Jean-Paul VORBECK
Suppléants : Denis DERCOURT – André BALUT – Benoît DUFETELLE.

Centre Communal d'Action Sociale :

Anny FLINTHAM-WALLET – Christiane HERBET – Eric OBRY – Patricia VINCENT – Marie-Françoise FELLER – Martine FAUQUEMBERGUE – Bernadette GERME – Albert GOURDIN – André NAMONT.

Commission des Impôts directs :

Titulaires : René BUTTIN – Denis DERCOURT – Jean Pierre DE SAINT ACHEUL – Christiane HERBET – Jean-Luc HUYON – Anne-Marie MACAIGNE (Hébécourt).
Suppléants : Bernadette GERME – Eric OBRY – Marceau TARDY – Alain WALLET – Alain WILLOT – Georges MORGAND (St Sauflieu).

PENDANT L'ANNEE 2001 !

Aménagement du terrain de boules :

Les employés communaux ont entrepris l'aménagement d'un terrain de boules dans la résidence « La clé des Champs ».

Il sera à la disposition des habitants au printemps.

Plantation au Bosquet de Camon :

Après de nombreuses relances, la ténacité a enfin payé. Le projet a pu être approuvé par le Conseil Municipal.

Les plantations d'un montant de 17.835 € (117.000 Frs), comme annoncé en février 1998, seront prises en charge par la SANEF. Nous souhaitons faire de cet emplacement privilégié, point culminant de notre village, un espace botanique qui pourra profiter plus particulièrement aux enfants.

Le Personnel Communal :

Monsieur Joël BATTEUX, employé sous Contrat Emploi Consolidé (CEC) jusqu'au 31 décembre 2001, a été embauché définitivement par la commune à compter du 1^{er} janvier 2002.

Le contrat de Monsieur Stéphane TREBOUTTE est prorogé d'une année.

A ce jour, la commune est une entreprise qui emploie 9 salariés. Nous pouvons tous apprécier leurs compétences, leurs initiatives, et en particulier celle prise pendant la période des fêtes : le salage des carrefours très tôt le matin !

ARTT :

L'aménagement et la réduction du temps de travail a été mis en place au 1^{er} janvier 2002 en concertation avec le personnel.



Sécurité : Prudence – Pensez à nos enfants

Deux panneaux carrés de signalisation d'un nouveau type, ont été installés aux abords de l'école, rue des Clabaudois, afin de prévenir les automobilistes de la présence d'enfants sur la chaussée, aux sorties et entrées des classes.

Soyez prudents : Roulez lentement

Achat d'un véhicule :

La commune a fait l'acquisition d'un véhicule Citroën Berlingot pour un montant de : 8918 euros (58 500 Francs). Il est à la disposition du personnel communal dans le cadre de leur travail.

Concours des villages fleuris :

La commune a été classée 6^{ème} au concours départemental des villages fleuris dans la catégorie 300 à 1 000 Habitants. Merci à vous qui contribuait à l'embellissement de notre village ainsi qu'à l'équipe de jardiniers municipaux.

Bravo aussi à vous qui avez illuminé vos propriétés pendant la période des fêtes de fin d'année.

LE POINT SUR LE PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX RESIDUAIRES URBAINES

Au terme de l'étude du schéma directeur d'assainissement de notre commune, réalisée par un bureau d'étude agréé et financée par la Communauté de Communes du Canton de Conty, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité, en fin d'année 2000, de choisir en matière d'assainissement des eaux usées un système de collecte et d'épuration collectif. Ce choix a également été retenu par les communes voisines de PROUZEL et de BACOUËL sur SELLE.

Soucieux de préserver l'environnement et d'adapter la meilleure solution à la configuration locale, les communes de PROUZEL, de BACOUËL sur SELLE et de PLACHY-BUYON, après concertation, ont souhaité recourir à un assainissement intercommunal collectif de leurs eaux résiduaires.

La proximité d'une part de la Communauté d'Agglomération d'Amiens (Amiens Métropole) et d'autre part le souci des trois communes de rechercher tant en investissement qu'en fonctionnement de l'assainissement collectif, la solution la moins onéreuse, ont déterminé les communes à se rapprocher d'Amiens Métropole pour étudier la faisabilité et le coût du traitement de leurs eaux résiduaires, le financement et le fonctionnement du système de collecte des eaux usées resteraient à la charge des trois communes.

Après l'accord d'Amiens Métropole, survenu dans le courant du deuxième semestre de l'année 2001, pour le raccordement des trois communes au réseau d'assainissement de VERS sur SELLE, les municipalités ont décidé la création d'un Syndicat Intercommunal d'Assainissement ; il portera comme nom :

le **Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Selle (S.I.A.V.S.)**.

Un projet de statuts du syndicat, élaboré par les maires et délégués de chaque commune, a été soumis au Préfet, pour avis, en fin d'année 2001.

Ce syndicat habilité à exercer aux lieux et places des collectivités adhérentes, entres autres toutes études nécessaires à la réalisation d'un système de canalisation qui recueillera et acheminera les eaux résiduaires vers la station d'épuration d'Amiens Métropole.

La réalisation du système de collecte se fera en plusieurs tranches annuelles (six au minimum). Ces travaux bénéficieront de subventions de la part de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et du Département.

Jean-Paul Vorbeck

LA SITUATION FINANCIERE

Les comptes au 31 décembre 2001
(en francs)

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	2 214 525,08	1 014 088,32	3 228 613,40
Recettes	2 297 949,43	1 294 760,20	3 592 709,63
Excédent	83 424,35	280 671,88	364 096,23

(en euros)

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	337 602,16	154 596,76	492 198,94
Recettes	350 320,13	197 384,92	547 705,05
Excédent	12 717,96	42 788,15	55 506,11

LE SITE INTERNET

[http : perso.wanadoo.fr/plachy-buyon](http://perso.wanadoo.fr/plachy-buyon)

Le 8 novembre dernier, les acteurs de la vie locale étaient invités à l'inauguration du site Internet Officiel de la Commune, créé par Agnès TINCHON.

Monsieur LAGACHE avait pris le relais avant de passer le témoin à Jean-Michel SALON, qui a finalisé le projet et qui continue à gérer le site.

Sur ce site vous pouvez consulter tous les événements concernant la vie du village.

Vous êtes invité à adresser à notre Webmaster : J.M.SALON (Tel : 03.22.42.78.73) toutes les informations, toutes les photos que vous souhaitez faire partager.

N'hésitez pas !

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Le lundi de 14H 00 à 18H 00
- Le mardi de 9H 00 à 12H 00
- Le mercredi de 16H 00 à 18H 00
- Le vendredi de 15H 00 à 19H 00

Le Maire reçoit en Mairie tous les lundis de 11H 00 à 12H 00 et sur rendez-vous.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES ET DU TRI SELECTIF

ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les jeudis matins.
Le ramassage du jeudi 9 mai est reporté au samedi 11 mai
Le ramassage du jeudi 15 août est reporté au samedi 17 août

TRI SELECTIF

Le ramassage des sacs jaunes et bleus a lieu tous les vendredis matins

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE LOEUILLY

Du lundi au samedi : de 9H 00 à 12H 00 et de 14H 00 à 19H 00
Le dimanche de : 9H 00 à 13H 00

HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE A PROUZEL

Du lundi au vendredi : de 9H 30 à 11H 30 et de 14H 30 à 16H 30
Le samedi de : 8H 30 à 11H 30

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE : Mme ROBIN

Le deuxième jeudi de chaque mois, de 14H 00 à 15H 30 à la Mairie de Plachy-Buyon

Les mardi et jeudi : de 9H à 11H
A Conty – 16, Rue du Général Leclerc
Tél. 03.22.41.21.66

PERMANENCE DU CONCILIATEUR : Monsieur LEGRAND Léo

Le troisième jeudi de chaque mois, de 17H 00 à 19H 00 à la Mairie de Plachy-Buyon

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

CHANGEMENT DE DOMICILE

Pour une meilleure communication entre les habitants et les administrations, il est souhaitable que les habitants qui s'installent ou quittent notre commune, le fassent connaître en Mairie.

LOCATION DE LA SALLE ET DU MATERIEL

Pour vos réunions de famille, il vous est possible de louer la salle, des tables et des chaises.
Pour tout renseignement, s'adresser :
Mme Edwige Joron - Tél : 03 22 42 73 99

REPOS DOMINICAL

Il est rappelé que dans notre village, il est coutume de respecter le repos de chacun, il est donc recommandé de ne pas utiliser tronçonneuses et tondeuses le dimanche.
Merci à chacun de bien vouloir respecter ces consignes.

ETAT CIVIL 2001

NAISSANCES :

GOURSAUD Juliette, Clara, Hortensele 18 mai 2001
GUEDDA Elias, Yassine, Hichamle 28 mai 2001
ROUZAUD Odin, Adam, Stéphanele 5 juin 2001
FERCOT Julie, Yvette, Jeanninele 25 juin 2001
KINGOMA Emma, Tukayanale 17 juillet 2001
LENGLET Mathieu, Emmanuel, Reynaldle 5 août 2001
DEWAELE Lolale 3 octobre 2001
FARDEL Hypolite, Jacques, Yvesle 12 octobre 2001
GENESTIER Mathilde, Mauricette, Clairele 11 novembre 2001
GENESTIER Clémence, Nathalie, Béatricele 11 novembre 2001

MARIAGES :

HERMANT Christophe, Jean et WIBAUX Odile, Catherine, Nicolele 23 avril 2001
EVRARD Pascal, Philippe et LECOMTE Angélique, Evelyne, Sylvianele 23 juin 2001
TREMÉRIE Benoît, Emmanuel et BARBAT Laurettele 30 juin 2001
DUMOULIN Thomas, Luc, Bernard et RATTIER Virginie, Gisèle, Bernadettele 4 août 2001
ROGER Thibault, René, Paul et DOUBLET Céline, Rose, Louisele 11 août 2001

DECES :

MESMEUR Michelle, Yvette épouse MANDETle 11 janvier 2001
DELAPORTE Jean-Marc, Abel, Gastonle 12 avril 2001
DURAND Jacques, Louisle 7 mai 2001
BELGUEUL Marcelle, Luciennele 20 mai 2001
OUVRARD Marcel, Arthur, Williamle 30 juillet 2001
DESSEAUX Odile, Jacqueline, Yvonne épouse BROYARD ..le 16 octobre 2001

SI VOUS AIMEZ VOTRE VILLAGE Respectez-le !!!

Les bennes à verre :

Un « point-éco » est aménagé Route de Bacouel pour y accueillir vos différents flacons en verre dans le cadre du tri sélectif.

Cet endroit est implanté de façon à se fondre le plus possible dans le paysage, dans le but de ne pas dénaturer l'environnement (couleur verte des bennes, plantations d'arbustes autour de celles-ci).

Néanmoins, on constate chaque semaine que certaines personnes négligentes n'ont pas la « conscience écologique » de déposer leurs verres usagés dans les bennes mais au pieds de celles-ci.

Plus grave encore, certains vont même jusqu'à déposer des déchets de toutes sortes (sacs plastique remplis d'ordures ménagères, vieux matelas, carreaux cassés) qui, lorsqu'ils ne portent pas atteinte à la salubrité publique, représentent un danger potentiel pour autrui.

De ce fait, le « point-éco » se transforme rapidement en « point décharge »

Il nous paraît utile de rappeler que tout dépôt en dehors des bennes est strictement interdit par la loi (article 632-1 du code pénal pour ne citer que lui) et qu'une amende sanctionnera le manque de civisme de certains.

La divagation des chiens dans la commune :

Beaucoup trop de personnes pensent que leur chien peut utiliser les voies et les espaces communs de notre village comme bon lui semble.

Pourtant il est primordial de veiller à ce que certaines règles soient respectées afin que la tranquillité publique soit préservée.

Le fait de laisser divaguer un chien peut être lourd de conséquences. Par le terme de divagation on entend, selon le Code rural : « le fait pour tout chien de ne plus être sous la surveillance effective de son maître, d'être hors de rappel et d'être livré à son seul instinct ».

Imaginez le danger que peut représenter la divagation d'un chien pour lui-même, d'une part, mais pour les autres usagers surtout. Imaginons qu'un conducteur, en tentant de l'éviter, provoque un accident de la circulation pouvant, le plus souvent, engendrer des dégâts matériels, mais aussi hélas, des dégâts corporels. Pensez au fait que des enfants ou des personnes âgées risquent de croiser l'animal divagant. Qui peut dans ce cas éviter un moment de panique ou un mauvais geste qui pourrait amener l'animal à mordre ?

Le fait de laisser divaguer son animal de compagnie constitue une infraction qui peut vite se révéler très grave. Après une première constatation et éventuellement une mise en fourrière, le contrevenant encourt une amende pouvant aller jusqu'à 1000 francs (ou environ 155 euros).

Les déjections canines :

On remarque que de plus en plus de plaintes sont enregistrées par nos services en ce qui concerne les déjections canines.

Nous vous rappelons qu'il appartient au propriétaire de l'animal de laisser ce dernier faire ses besoins dans les caniveaux et que d'aucune sorte il ne saurait être toléré que des chiens dégradent les trottoirs et les espaces verts communaux qui sont conçus, à l'origine, pour être des lieux de promenade et de loisirs pour tous.

Devant ces faits nous ne pouvons, à cette heure, qu'appeler les propriétaires désinvoltes à prendre leurs responsabilités. Il serait en effet dommage de devoir prendre un arrêté municipal qui, comme le font certaines villes à l'heure actuelle, sanctionnerait les propriétaires irresponsables laissant les déjections de leurs animaux troubler la tranquillité publique.

Denis Dufrenne,
Garde champêtre territorial

LA PROTECTION DU MILIEU NATUREL ... Un peu de civilité !!!

Ne vous êtes vous jamais émerveillés devant une compagnie de perdrix prenant son envol ?
N'êtes vous pas fiers de montrer à des amis ou parents de passage dans notre village un écureuil grim pant furtivement le long d'un arbre ou d'un toit ?



Le moulin de Plachy

Ce cadre idyllique est dû au fait que notre petit village dispose d'un environnement exceptionnel extrêmement varié propice au développement de nombreuses espèces animales et végétales, souvent protégées et à préserver : des plaines champêtres, des bosquets de vivaces, de conifères, des zones marécageuses et une rivière de première catégorie.

C'est pourquoi on ne peut qu'être scandalisé devant le manque de respect de certaines personnes si irresponsables qu'elles ne saisissent pas la fragilité de tels écosystèmes.

Ainsi, les dépôts d'immondices dans le milieu naturel représentent presque la moitié des procédures d'interventions du Garde champêtre territorial aux fins de constater, mesurer et remédier aux atteintes forestières et rurales.



Dépôt d'un appareil électroménager
sur un chemin communal

Il n'est pas rare d'avoir à constater des dépôts de batteries usagées, de goudrons et de fuel, d'électroménager, de végétaux et de gravats ...

Notre rivière n'est pas en reste en matière de pollution. Il nous est trop souvent arrivé de voir passer au fil de l'eau de l'huile fraîchement vidangée, des produits de traitement, des pesticides, des déchets de tontes et de tailles, et même, des cadavres d'animaux de compagnie ...

C'est pourquoi avec l'accord de Madame Hurpé, propriétaire du « Moulin de Plachy », et l'aide des gardiens de ce point fragile et stratégique, Monsieur et Madame Mille, des contrôles sont effectués sur la rivière chaque semaine.

Devant ces différentes formes de pollutions, on peut mesurer à l'œil nu les désastres écologiques générés sur le milieu naturel et on ne peut que légitimer des sanctions pénales sévères à l'encontre des pollueurs. Le problème dans ce genre d'affaire est que la recherche du contrevenant est souvent difficile. Si par chance vous êtes témoin d'une telle scène ou si vous avez connaissance de certaines activités pouvant mettre en péril notre environnement n'hésitez pas à relever le numéro d'immatriculation du véhicule, si possible, et contactez sans délais le garde champêtre territorial au 06 17 21 37 77.

Denis Dufrenne,
Garde champêtre territorial

OPERATION SOLIDARITE AUX SINISTRES DE LA SOMME

Suite aux inondations dramatiques du début de l'année 2001 qui ont durement touché notre Département, de nombreuses familles ont été contraintes de quitter leurs domiciles et de s'installer dans des logements provisoires de fortune.

Afin de venir en aide à ces familles qui pour certaines ont tout perdu, la commune a décidé d'organiser une collecte de denrées alimentaires et de produits de 1^{ère} nécessité en collaboration avec une antenne locale de la **Croix Rouge Française** qui avait la charge de la redistribution des dons.

Nous remercions tous les habitants qui se sont rendus le **Samedi 16 Avril** à la Salle des Associations pour apporter leurs dons en nature ou en espèce et ainsi témoigner de leur solidarité et leur générosité envers ces familles sinistrées.

Eric Obry



La collecte à la Maison des Associations

BIBLIOTHÈQUE

CHERS LECTEURS,

Comme prévu, l'année 2001 fût pour la bibliothèque une année de développement des animations culturelles, en collaboration avec le Syndicat mixte Pays de Somme, afin de continuer l'action de promotion de la lecture. Ainsi l'année 2001 fût riche en évènements :

* Janvier 2001, autour de l'exposition « *Contes et Légendes en Picardie* », l'équipe de la bibliothèque a organisé un goûter avec les enfants du village dans la salle des associations puis Mr Semblat, conteur picardisant est venu un après-midi dans la salle polyvalente, émerveiller les enfants du regroupement scolaire par ses histoires sur la vie de nos ancêtres. Cette manifestation s'est clôturée par une veillée picarde.

* Mai 2001, dans le cadre du Marché de Printemps, l'exposition « *Livre le pain* » permit au public de découvrir l'histoire du pain et ses diverses présentations dans le monde entier.

* Octobre 2001, la bibliothèque s'est associée à la manifestation nationale « *Lire en fête* » qui avait pour thème La Mer. A cette occasion Mr J-M Barrault, journaliste de formation mais surtout Navigateur et Ecrivain, ayant réalisé plusieurs Tours du monde, est venu faire partager son expérience et ses aventures aux enfants du Primaire du regroupement scolaire pendant tout un après-midi. Cette rencontre fût un moment d'échanges privilégié entre les enfants et ce Loup de mer ayant côtoyé des grands marins tels Moitessier ou Tabarly. En fin de séance, Mr Barrault a signé des autographes aux enfants et a dédicacé une série d'un de ses livres offerte par la bibliothèque aux écoles.



Afin d'enrichir la vie scolaire, la bibliothèque reste en collaboration avec les écoles en accueillant régulièrement les enfants sur leur temps scolaire. L'achat de nouveaux livres est destiné en priorité aux enfants.

L'équipe de bénévoles continue la réception des dons de livres qui constituent la majeure partie du stock (3000 ouvrages), ainsi que la saisie informatique de celui-ci. Actuellement 4 personnes de l'équipe suivent une formation délivrée par la Bibliothèque Départementale de façon à améliorer les compétences.

Il est prévu pour l'année 2002 d'autres manifestations, la bibliothèque municipale disposant d'une rubrique sur le site internet de la commune <http://perso.wanadoo.fr/plachy-buyon> nous ne manquerons pas durant l'année de vous informer par cet outil de communication.

La bibliothèque est en effet un lieu de rencontre et d'information, notre plus grande satisfaction est votre venue de plus en plus nombreux !!!!

A BIENTOT !

L'équipe : Christine Obry - Nathalie Vaquez - Odile et Roland Seené - Renée Delle Ville - Danièle et Serge Normand - Denise et Lionel Normand.

PERMANENCES : SAMEDI de 11 h 00 à 12 h 00. MERCREDI de 17 h 30 à 18 h 30. accès libre.

6 MAI 2001 - 6^{ème} MARCHÉ DE PRINTEMPS

Le soleil de retour !!!

Pour la 6^{ème} année consécutive, de nombreux exposants avaient été invités à participer à cette journée. Et c'est avec plaisir que nous constatons que la quasi-totalité d'entre eux répond à notre invitation : le marché de Plachy leur laisse toujours un bon souvenir : le public, l'accueil et l'animation sont toujours au rendez-vous !

Cette année, nous avons accueilli de nouveaux exposants locaux comme Mme Degand de Blangy sous Poix avec ses pigeons et lapins vivants, M. L'Ecluse, pépiniériste à Pont de Metz que nombreux d'entre nous connaissent, les saveurs paysannes d'Attichy et Monsieur Vaine, Boulanger Pâtissier de notre village.

Au total, 22 exposants locaux proposaient leur savoir-faire !

Une pensée pour ceux qui, en raison des intempéries de l'hiver, ne pouvaient être présents : leurs radis et salades étaient loin d'être bon à consommer. Nous espérons que l'année 2002 pour eux débutera dans de meilleures conditions.

Au niveau de l'animation, 3 temps forts étaient au programme :

- La présence de la Confrérie " Ché Goûteurs ed tartes " de Bougainville qui firent sensation dans leurs habits de fête lorsqu'ils rejoignirent le stand officiel, au moment de l'inauguration, pour annoncer le résultat du concours de tartes aux pommes.

En effet, à cette occasion, un concours de tartes " fabrication maison " avait été annoncé à toutes les pâtisseries de Plachy-Buyon. Au total, 19 tartes ont été confectionnées, celles-ci ont été numérotées par un membre de la confrérie. Une part de chacune d'entre elles fut sélectionnée et portée aux membres du jury avec la plus grande discrétion.

Voici le palmarès :

- Un " **1er Prix pour la Présentation** " a été décerné à **Mme Francine Flament**
- Un " **2ème Prix pour le goût** " a été remis à **Mme Anne-Marie Dodart**
- Un " **Prix Spécial du jury** " a été attribué, à notre **Maire : Mme Anny Flintham-Wallet.**

Félicitations à vous trois, Mesdames, pour vos talents de pâtisserie, entre autres, on s'en souviendra ...

- L'exposition sur " Le monde du Pain " proposée par le réseau lecture du syndicat mixte du Pays de Somme Sud-Ouest et la bibliothèque de Plachy-Buyon a été à la disposition du public toute la journée pour mieux faire connaître les métiers de la boulangerie et les vertus du bon pain.
- La participation de l'Harmonie " La Fraternelle " de Conty qui de par son talent, sa musique adaptée, égaya les airs.

Le marché se poursuivait dans les meilleures conditions, comme à l'accoutumée, le soleil était présent, chacun d'entre nous pouvait se laisser tenter par tous les produits régionaux exposés.

A 16 heures, c'était le moment de la remise des plantes à tous les Plachysois et Plachysoises qui contribuent à l'embellissement de notre village. Cette année, 25 foyers ont été récompensés par la commune et ont reçu en guise de récompenses : arums, pieds de pivoine, iris, géraniums, hortensias, fuchsias, dahlias...

Ce marché fut une nouvelle fois une réussite et s'achevait dans la bonne ambiance.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette journée : à toutes les dames ou messieurs qui ont confectionné les tartes aux pommes, elles étaient toutes belles et bonnes ! aux responsables de la bibliothèque pour l'exposition sur le pain, à l'Association Sportive Prouzel Plachy pour la restauration et la buvette et à vous tous pour votre présence et l'intérêt que vous portez à cette journée.

Merci également à notre collègue, Jean Claude Drode, qui a eu cette remarquable idée d'inviter la confrérie " Ché Goûteurs de tartes ed Bougainville ". **La participation de cette confrérie lors de ce 6^{ème} marché de printemps a permis d'offrir aux habitants de Plachy-Buyon et de ses alentours, un moment exceptionnel, de grande qualité, riche en couleurs, dont nous nous souviendrons tous...**

Que la 7^{ème} édition qui a été programmée le 12 mai 2002 obtienne le même succès !
Nous vous y attendons nombreux.

Christiane Herbet



PARCOURS DU CŒUR 2001

Le PARCOURS DU CŒUR est une manifestation annuelle organisée en collaboration avec la Fédération Française de Cardiologie sous le patronage du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il a pour but d'informer et de sensibiliser le public à la lutte des maladies cardio-vasculaires par la pratique régulière d'une activité physique régulière.

Cette manifestation est devenue dans notre commune depuis plusieurs années un rendez-vous pour la population désireuse d'effectuer en groupe une sortie pédestre ou en vélo.

Cette année du fait des conditions météorologique qui avaient rendu la coulée verte impraticable, ce fût à une randonnée pédestre à laquelle nous vous avons conviés le **Samedi 19 Mai 2001**.

Une trentaine de personnes avaient répondu présent à notre invitation pour une randonnée d'environ 12 kms qui s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité. Le départ de cette randonnée fût donné par Mr le Professeur Lesbre cardiologue au CHRU d'Amiens.

A l'issue de cette randonnée, un goûter fût partagé place du Petit Plachy.

Nous vous donnons rendez-vous en 2002 pour la prochaine édition du

PARCOURS DU CŒUR

Eric Obry



LA FETE NATIONALE

Le 13 juillet au soir, la municipalité avait convié les habitants de Plachy-Buyon à la salle polyvalente.

Dans une ambiance chaleureuse, beaucoup de personnes étaient présentes autour du barbecue.

Nous remercions vivement toutes les bonnes volontés qui ont préparé les diverses salades afin d'agrémenter les repas et l'amicale des aînés qui a assuré la buvette lors de cette soirée.

Claude Cahon

TELETHON DU VAL DE SELLE

Vendredi 7 décembre 2001

Cette année, les communes de **Fossemanant, Nampty, Plachy-Buyon et Prouzel** avaient décidé de s'associer pour organiser une soirée au profit de l'**AFM**. Dans la salle des fêtes de Nampty, les habitants des 4 communes se sont rassemblés pour partager de façon conviviale un cassoulet avant d'entamer une soirée où les jeux de cartes et de société ont été à l'honneur.

Une urne était mise à disposition des habitants afin de recueillir les dons.

Cette année votre générosité a permis de collecter plus de **18500** Fr qui seront employés par l'**AFM** pour financer des programmes de recherche sur les maladies génétiques. Ces progrès ont redonné un peu d'espoir à de nombreuses familles touchées par ces maladies.

Merci à tous les généreux donateurs.

Eric Obry



Disneyland
PARIS



Le Dimanche 26 Août 2001

Une trentaine de jeunes (seulement) de la Commune âgés de 12 à 20 ans avaient répondu à notre proposition de sortie au parc d'attraction Disney Land Paris le Dimanche 26 Août 2001.

Le point de rendez-vous était fixé devant la salle polyvalente vers 8 h 00 afin de pouvoir profiter au maximum de cette journée en arrivant de bonne heure à l'entrée du parc. Après 2 heures de voyage nous voilà arrivés.

Une collation est partagée devant le bus avant de nous lancer à l'assaut des nombreuses attractions. Des groupes de jeunes se constituent et dès l'entrée du parc franchie s'égayent dans toutes les directions.

Chacun en fonction de ses goûts va pouvoir trouver son bonheur dans les nombreuses attractions, spectacles et parades proposés dans les cinq mondes de Disneyland Paris.

Les plus téméraires se dirigent vers les manèges à sensation comme le Space Mountain ou la mine d'Indiana Jones.

D'autres plus prudents se contentent d'attractions " plus tranquilles " comme le vol de Peter Pan ou l'escalade de l'arbre de Robinson Crusoé. Des spectacles et parades viennent ponctuer notre journée.

Après une journée riche en émotions et en amusements nous nous retrouvons vers 22h00 dans Main Street afin d'assister à la parade électrique et au feu d'artifice qui clôturent cette journée au parc Disneyland Paris.

Nous vous donnons rendez-vous en 2002 pour une nouvelle sortie.



Eric Obry

Le témoignage d'Ophélie

Le 2 septembre 2001, nous voici, pour la seconde fois, de retour à DISNEYLAND. Pour nous ce n'est pas une corvée, et nous nous y soumettons de bonne grâce, dans la joie et la bonne humeur malgré l'horaire matinal. Dans le car, l'équipe municipale nous distribue gentiment un goûter et les passeports d'entrée. Nous avons quartier libre et ce jusqu'à la parade finale. Malgré les longues files d'attente pour accéder aux attractions, nous passons une magnifique journée. Mais l'heure du retour sonne trop vite. Dans le bus, on nous régale à nouveau, friandises et boissons sont les bienvenues. La fatigue se fait vite sentir, et c'est dans le calme que nous retrouvons la tranquillité de notre joli village.

Un grand merci à tous les organisateurs, au maire et à l'équipe municipale pour nous avoir permis de nous amuser encore une fois.

CHAMPIONS EN PAYS DE SOMME **Octobre 2001**

Il serait facile de réduire la soirée de sélection de Champions en pays de Somme à un jeu de questions réponses. Certes, nous étions réunis ce soir là pour représenter notre village et tester nos connaissances historiques et géographiques sur notre département. Nos candidats furent brillants une fois de plus, et c'est à Marie-Agnès, Roland et Monique que furent confiés la tâche et l'honneur de défendre notre commune à la demi finale de Montdidier.

Mais nous préférons ici vous évoquer l'ambiance de cette joyeuse rencontre.

Imaginez la salle polyvalente avec son podium, son jury, où se mêlent sans heurts et avec une grande complicité toutes les générations.

Imaginez ces tables en épis, où pendant une petite pause, petits et grands dégustent avec gourmandise crêpes aux confitures maison et cidre.

Imaginez une dizaine d'enfants de cours moyen, enthousiastes, avec leur instituteur comme " coach ", qui répondent sérieusement tout en s'amusant, aux questions sur la Somme.

Imaginez encore ces petits contes en picard, narrés par une charmante organisatrice méconnaissable dans son costume, qui fait revivre l'accent de nos grands mères.

De cette soirée, il reste le sentiment commun qu'il fait bon vivre en Picardie, que les racines sont solides et que nos enfants de Plachy comme leurs aînés, ont à cœur de défendre et de valoriser leur village et leur département.

Nathalie Derambure



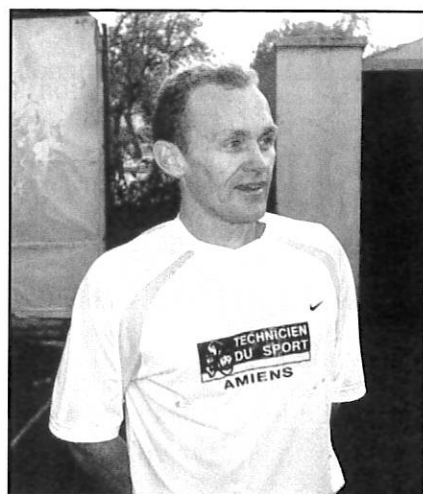
20 KMS DE PLACHY-BUYON

Déjà la 18^{ème} édition du circuit de "l'ecce homo", et toujours le même enthousiasme pour l'équipe organisatrice afin de faire en sorte que cette course de village soit la plus accueillante possible pour les coureurs qui nous restent fidèles puisqu'ils étaient 116 au départ dont 23 féminines !

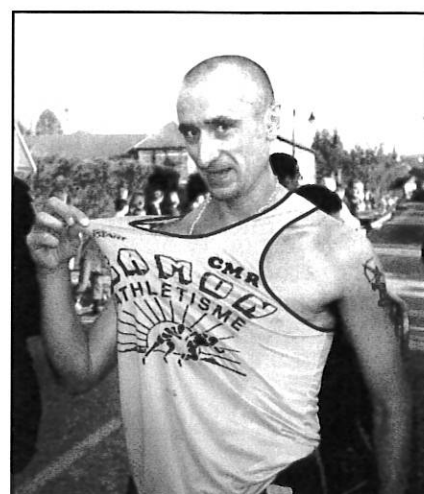
Paul SCHLITZ, l'australien de l'AUC, est venu chercher la victoire pour la 3^{ème} année consécutive remportant la course sans réel suspense. A retenir que Christophe FLEURET et Patrice DELRUE de l'US CAMON se classent respectivement 2^{ème} et 5^{ème}.

Chez les dames Catherine POIDEVIN a réussi une 7^{ème} victoire consécutive; qui dit mieux ? A une minute suit Anne-Marie CANDELIER qui réalise ainsi un temps intéressant prouvant qu'elle n'est pas si loin que cela de la Championne de l'AUC.

Au niveau des locaux saluons bien bas Patrick BAUCHET de Plachy-Buyon qui a été le seul courageux à relever le défi et à terminer la course en moins de 2 heures; un très grand bravo !



Paul SCHLITZ le Vainqueur
et son dauphin Christophe FLEURET



Ghislaine LIBRAIRE du SC Abbeville
qui a eu la coupe de la fidélité ainsi
que Maryse DEBRAY pour chacune
15 participations !

HOMMES				FEMININES		
1	SCHLITZ Paul	AUC	1:07:24	POIDEVIN Catherine	AUC	1:24:34
2	FLEURET Christophe	US Camon	1:09:55	CANDELIER Anne-Marie	VDS	1:25:51
3	DARRAS Ludovic	AUC	1:12:08	POIRIER Odette	VDS	1:30:26
4	DUPONT Laurent		1:12:45	PEQUET Lydie	AUC	1:31:06
5	DELRUE Patrice	US Camon	1:13:24	GROSSEMY Odile	VDS	1:33:47

Merci à la trentaine de bénévoles sans qui rien ne serait possible et à nos sponsors : Ambulances de Conty, SALON Jean-Pierre (Coiffeur), ROYANT Jean-Claude (Artisan peintre), Boucherie-Charcuterie NICAISE, Couverture FLET, Galerie WALLET-FOUQUE, VANDEPITTE Willy (Ebéniste), Sarl BELLEGUEULE, LAPOSTE Prouzel, David PILLON (Transports), M. et Mme VAINE (Boulangerie), Technicien du Sport AMIENS, GEANT Glisy, BUREAUTIQUE 2000 Amiens,

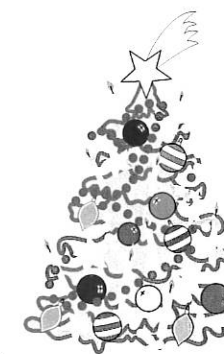
MERCI pour les coupes à M. FLEURY Jacques (Député), M. LACHEREZ Guy (Conseiller Général), M. BLEYART Joseph (Président de la Communauté de Communes du Canton de Conty), Mme Anny FLINTHAM-WALLET (Maire de Plachy-Buyon) et M. THOMAS (LA POSTE).

Classement complet et palmarès sur le site internet : <http://perso.wanadoo.fr/plachy-buyon>

NOËL 2001 : HISSEZ LES VOILES



MOM'SONG



L'aventure musicale du Capitaine Hochet

Le spectacle de fin d'année, offert aux enfants de la commune par la municipalité était placé sous le signe de la mer et de la navigation à bord du galion du groupe MOM SONG.

Le capitaine Hochet alias Raphaël Aguilar et son fidèle mousse Tsé Tsé, Christophe Drut, ont emmené le public dans un fantastique voyage à travers les océans à la découverte d'étranges instruments de musique.

Pour une soirée, les enfants sont devenus les membres d'équipage du galion et sous le commandement du capitaine Hochet ils ont chanté et dansé pendant toute la durée du spectacle avec beaucoup de joie et d'enthousiasme.

Au terme de ce spectacle, des boissons et des chouquettes ont été servies aux enfants et à leurs parents. Nous remercions le Père Noël qui cette année encore, malgré son emploi du temps chargé, était venu à la fin du spectacle afin de distribuer aux enfants des sachets de friandises.

Vous pouvez retrouver le groupe MOM SONG sur leur site :
<http://perso.wanadoo.fr/mom.song/>

Eric Obry



REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE PLACHY-BUYON ET PROUZEL

L'année scolaire 2001-2002 a été marquée par l'arrivée de monsieur Christian Vasseur à la direction de l'école de Plachy. Il succède à monsieur Dominique Etévé qui est parti à la retraite. Madame Defrance, directrice de l'école de Prouzel, est responsable administrative du regroupement.

Répartition des élèves pour l'année scolaire 2001-2002 :

Ecole de Plachy-Buyon :

- classe de monsieur Vasseur :	15 CM2 et 6 CM1	21 élèves
- classe de monsieur Mandonnet :	7 CM1 et 11 CE2	18 élèves
- classe de madame Jamier :	16 grands et 13 moyens	29 élèves
- classe de madame Morillon :	17 moyens et 11 petits	28 élèves

Ecole de Prouzel :

- classe de madame Baldwin	18 CE1	18 élèves
- classe de madame Defrance	20 CP	20 élèves

Total pour le R.P.I. : 134 élèves soit une moyenne de 22 enfants par classe.

Outre les enseignants, d'autres personnes interviennent pour le bon déroulement de la scolarité des enfants :

- mademoiselle Isabelle Boyon	aide éducatrice
- madame Brigitte Daboval	aide maternelle
- madame Edwige Joron	cantine
- madame Christine Dupuis	cantine et garderie
- mademoiselle Adeline Leroy	cantine et garderie
- madame Christine Bouedec	accompagnatrice dans l'autocar scolaire

Résultats des élections du samedi 20 octobre 2001. 2 listes étaient déposées.

Nombre d'électeurs inscrits :	95
Nombre de votants :	59
Nombre de blancs ou nuls :	1
Nombre de suffrages exprimés :	58
Liste Courtois :	34 (58,62% des exprimés)
Liste Bouedec :	24 (41,37% des exprimés)

Ont été proclamés élus :

Titulaires : Mesdames COURTOIS Christine – MONGRENIER Anne – RINDEL Véronique
LEFEBVRE-RENAUX Sylvie
Messieurs BAKHTAOUI Mohammed – BOUEDEC Jean-Philippe

Suppléants : Mesdames DUBOURG Sandrine – BATHELOT Mireille – FOSSE Caroline
GAMARD Elisabeth – BERTHIER Carole

Le 1^{er} conseil d'école s'est tenu le mardi 6 novembre 2001. Le compte-rendu a été affiché dans les 2 écoles. Les prochains auront lieu le mardi 12 mars 2002 et le mardi 11 juin 2002.

Projets réalisés :

Tous les élèves des classes primaires vont à la piscine Vallerey à Amiens. La totalité du coût (transport et entrées) est prise en charge par les municipalités.

Les 2 classes du cycle 3 de Plachy sont inscrites à un projet " musique ". Un musicien de "la Fraternelle", école de musique de Conty, intervient chaque semaine 3/4 d'heure dans chacune des classes avec pour projet la mise en scène d'un conte musical. Les frais sont pris en charge par la municipalité.

Le spectacle de Noël a eu lieu à l'école de Plachy le jeudi 6 décembre 2001 à 9 heures. Il a été assuré par la compagnie Mom-Song qui a présenté " le grenier de l'oncle Arthur " : un conte d'éveil musical où l'on découvre des instruments traditionnels et modernes. Les enfants ont chanté et dansé avec beaucoup de plaisir. Ce spectacle de grande qualité a été financé par les municipalités et la coopérative scolaire.

La traditionnelle distribution de friandises a eu lieu lors du goûter préparé par les enseignants le jeudi 20 décembre après-midi.

La soirée Halloween a eu lieu à Plachy le samedi 10 novembre 2001. Elle a remporté un vif succès et a rapporté 4 876, 51 Francs de bénéfice net au profit de la coopérative scolaire. 165 personnes s'étaient inscrites pour le repas. Un grand merci à tous les participants.

Projets en cours :

Les élèves du CP et du CE1 partiront en classe de mer à Cayeux sur Mer du 23 au 26 avril 2002.

Un loto est programmé pour le 3 mars 2002.

La fête des écoles aura lieu à Prouzel le dimanche 23 juin.

Inscriptions pour septembre 2002 :

Comme chaque année, vous pouvez inscrire votre enfant en mairie dès le mois de janvier. Faites-le le plus rapidement possible afin que l'équipe éducative puisse mettre en place l'organisation pédagogique pour la rentrée 2002.

Christine Defrance

DEPART DE MONSIEUR ETEVE

Directeur de l'école de Plachy-Buyon

Le 22 juin 2001, les Conseils Municipaux de Plachy-Buyon, Prouzel et Fossemanant, les enseignants, le personnel communal et, bien sûr, de nombreux enfants et parents étaient réunis à la salle polyvalente pour remercier et témoigner leur reconnaissance à Monsieur ETEVE qui, après 8 années passées comme directeur du regroupement pédagogique, prenait sa retraite.

« Très tôt, le choix de votre profession est déjà fait puisque c'est à l'âge de 15 ans que vous êtes reçu au concours d'entrée à l'Ecole Normale.

Titulaire de la fonction d'instituteur dès septembre 1964, vous êtes chargé d'école à EPAGNY, puis de juin 1965 à octobre 1966 vous accomplissez votre service militaire. A votre retour, vous êtes nommé directeur à CROIXRAULT pendant 6 mois, puis chargé d'école à MONTRELET en septembre 1967, fonction que vous exercerez pendant 10 ans.

En septembre 1977 vous êtes directeur à LE BOSQUEL et vous terminerez votre carrière dans notre regroupement pédagogique en 1993.

Dès votre arrivée nous avons tout de suite perçu que vous aimiez l'ordre et que vous sauriez l'inculquer à vos élèves. Même si vous avez été parfois considéré un peu rigide c'était toujours dans le but de faire de vos élèves de vrais citoyens. Les parents vous en tenaient d'ailleurs davantage rigueur que les enfants dont vous étiez très proche, surtout lorsque vous les installiez devant des ordinateurs.

*Le mot **RESPONSABILITE** a toujours eu un sens très fort pour vous et les enfants n'oublieront pas vos recommandations ».*

Une page s'est tournée au groupe scolaire de Plachy-Buyon. Monsieur ETEVE était heureux d'avoir terminé sa carrière avec une classe qui lui a donné beaucoup de satisfaction ; c'est en même temps la récompense pour tous les enseignants puisque le parcours scolaire d'un enfant commence dès la maternelle.

Monsieur Christian VASSEUR a été nommé au poste de directeur, en remplacement de Monsieur ETEVE. Nous lui adressons tous nos vœux de bienvenue.

Anny Flintham-Wallet



POUR INFO !

La gendarmerie nationale : Des métiers au service des autres

La gendarmerie nationale, institution militaire, chargée d'assurer la sécurité publique et présente dans chaque canton, propose près de 12 000 emplois par an au plan national.

Dans le cadre du recrutement des gendarmes, des sessions de tests de sélection se déroulent chaque semaine à Amiens. Ces tests d'aptitude (générale, physique et professionnelle) s'adressent aux femmes et aux hommes de 18 à 35 ans quels que soient les diplômes scolaires détenus. Les postulants retenus suivent un stage de formation rémunéré (7 980F net) de 12 mois. Dès la première affectation, la police judiciaire, administrative et l'assistance rythmeront le quotidien de ce militaire.

Pour les moins de 26 ans, le volontariat pour les postes de gendarme adjoint constitue une excellente expérience professionnelle avant d'accéder à une carrière dans la gendarmerie ou de demander à bénéficier des aides à la reconversion vers les employeurs du secteur civil. Ce sont 7 000 créations de postes qui sont proposées pour l'année. Un gendarme adjoint bénéficie de la nourriture et de l'hébergement gratuits en plus de sa solde. La sélection des candidats " gendarme adjoint " s'effectue à Amiens. Les candidats passent deux tests de type Q.C.M. Dans ce cas également les sessions de tests sont organisées chaque semaine à Amiens.

Le corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie recrute ponctuellement parmi les titulaires de diplômes scolaires : génie civil, restauration (gérance), comptabilité, secrétariat, mécanique automobile. Les candidats doivent être âgés au plus de 28 ans au dépôt de candidature.

Enfin une grande nouveauté dans cette institution : le recrutement direct sur concours annuel des futurs officiers parmi les universitaires titulaires d'une maîtrise, d'un titre d'ingénieur ou d'un diplôme du 3ème cycle en matière scientifique ou technique. Les lauréats de ces concours rejoindront l'école de formation des officiers de Melun pour 24 mois de formation. Un élève officier perçoit 11 300 F net avec un logement concédé gratuitement durant sa formation.

Des permanences mensuelles du centre d'information et du recrutement d'Amiens se tiennent dans votre région : renseignez-vous à la brigade de gendarmerie de votre domicile, dans les C.I.O. ou :

Contactez le **Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie** – 1, Rue Caumartin (près du Coliséum) – 80 000 Amiens – tél. : 03.22.721.222 (ouvert du lundi au samedi inclus).

e-mail : cir.gendarmerie.amiens@wanadoo.fr

Visitez le site : www.defense.gouv.fr/gendarmerie

L'ASSOCIATION LOISIRS JEUNESSE

Les Centres de Loisirs

Le fonctionnement d'un Centre de Loisirs repose sur la cohésion d'une équipe. L'ensemble du personnel d'animation doit être impliqué totalement dans la préparation et le fonctionnement du Centre.

Le travail en équipe (préparation, décision, aspect relationnel) est encouragé par le directeur, titulaire d'un brevet d'aptitude à la formation de directeur, qui contribue à la formation de son personnel. Il participe au recrutement de ses animateurs en fonction des compétences nécessaires à la réalisation de son projet. Il est responsable de la mise en œuvre du projet pédagogique. Il est garant du budget confié par l'association.

Ayons donc la détermination de dire plus clairement que la réussite d'un Centre de Loisirs repose sur l'harmonie qui règne dans une équipe d'animation, elle-même créée par le directeur.

Quelques jours avant l'ouverture du Centre de Loisirs du mois de juillet, et ce malgré des recherches effectuées auprès des organismes de tutelle, nous n'avons pas de directeur diplômé pour diriger le Centre.

Bien sûr, nous devons accueillir en moyenne une centaine d'enfants par jour, leur offrir pendant ce mois de juillet un lieu de vie, proposant comme chaque année des activités nouvelles et favorisant la convivialité et la rencontre de l'autre.

Un jeune animateur, titulaire d'un brevet d'aptitude à la formation d'animateur et âgé de 21 ans peu diriger un Centre de Loisirs à condition que celui-ci accueille au plus 50 enfants. Aussi était-il indispensable d'ouvrir deux Centres,

- à Plachy-Buyon, sous la responsabilité de Vincent Caroline, pour des enfants âgés de 4 à 9 ans
- à Prouzel, sous la responsabilité de Gaillet Thomas, pour des jeunes de 10 à 14 ans

Malgré, une formation limitée à la gestion et au fonctionnement d'un Centre de Loisirs, les directeurs de concert avec les animateurs ont donné aux enfants et aux jeunes les possibilités de passer de bonnes vacances, de participer à l'organisation de leur temps libre, concrétisé par des activités sportives et culturelles, de leur offrir des sorties extérieures notamment des mini-campings.

En juillet 2001 ils ont séjournés à :

- Villers Vicomte avec comme activités, le poney et les promenades en charrette
- Famechon avec comme activités, le canoë, l'arborescalade et la découverte des milieux aquatiques
- Au parc Astérix, le 19 juillet, avec leurs animateurs

Avec les familles, les directeurs, l'équipe animatrice, nos partenaires (surtout les Communes mettant à notre disposition, à titre gracieux, les locaux nécessaires au bon fonctionnement des Centres), la mobilisation de toutes les volontés et de toutes les compétences ; nos Centres de Loisirs sont et resteront des lieux d'activités favorisant la création, des lieux de vie que souhaitent chaque année nos enfants une fois les vacances arrivées. Merci à vous tous.

Jean Paul Vorbeck

Les dates de fonctionnement des Centres pour l'année 2002 sont les suivantes

Du 02 au 12 avril

Du 01 au 26 ou 31 juillet



CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Pour nous maintenir en bonne forme, nous avons la chance de bénéficier, dans notre village, d'une Salle Polyvalente où un club de gymnastique mixte peut s'épanouir.

De septembre à juin, deux fois par semaine pendant une heure, une monitrice compétente entraîne, dans une atmosphère détendue, les volontaires qui souhaitent entretenir leurs muscles, tout en créant des liens amicaux entre participants.

- Le mercredi, de 19H 30 à 20 H 30, permet une courte escapade après les soucis d'une journée de travail,
- Le jeudi, de 14 H 00 à 15 H 00, accueille davantage les aînés dans les exercices plus souples qui permettent à chacun de doser ses mouvements en fonction de ses possibilités.

Le bon équilibre physique entraînant un bon équilibre moral, l'ambiance est chaleureuse.

La Présidente,
Renée Delle Ville

DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE PLACHY-BUYON ET SES ENVIRONS



Meilleurs vœux à tous les généreux donateurs avec l'espoir pour les malades de nous retrouver encore plus nombreux en cette année 2002.

Les cinq collectes de sang effectuées en 2001 ont recueilli 192 poches, il y en avait 148 en 2000 soit une augmentation de 44 prélèvements pour cette année 2001.

A l'occasion de la collecte du lundi 12 février nous adressons nos félicitations à Melle POUSSIN Ludivine âgée de 22 ans et habitant Nampty qui a été la 11 000^{ème} donneuse de sang à Plachy depuis la création de l'amicale en 1972.

Cette année 2001 a permis aux amis du don du sang d'effectuer un voyage inter association à Boulogne sur Mer pour une visite de Nausicaa le 22 juillet 2001.

Une soirée choucroute a réuni 80 convives le 20 octobre dans la bonne ambiance musicale et grâce à une cuisine bien préparée et servie avec soin par les membres de l'amicale.

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 24 février 2002 et sera l'occasion de célébrer le 30^{ème} anniversaire de l'amicale.

La prochaine soirée choucroute aura lieu le 19 octobre 2002.

Bonne année à tous les donateurs de sang.

Le trésorier,
Serge Normand



11.000^{ème} don offert par Ludivine Poussin

GROUPE CHORAL DE PLACHY-BUYON

Créé en 1998 par quelques amateurs désireux de chanter ensemble, le petit groupe d'amis s'est peu à peu étoffé, et comprend aujourd'hui 25 pratiquants qui s'entraînent et affinent leur répertoire chaque vendredi soir de la période scolaire.

L'atmosphère est amicale, mais alterne nécessairement avec le travail des voix ;

Aucune condition d'âge ni de formation musicale ne constitue une entrave à venir rejoindre les rangs de cette formation.

Sans faire preuve d'aucune prétention, mais aussi sans complexe, grâce à un travail sérieux et régulier, notre chorale a pu se produire à 5 reprises en 2001 pour partager le fruit de ses répétitions avec le public.

A Oresmaux le 25 mars, Taisnil le 31 mars, Conty le 19 mai, en partenariat avec l'Orchestre d'Harmonie de la Fraternelle.

Le 12 mai à Conty sur invitation avec trois chorales du département, par le Groupe Vocal « Pourquoi pas ».

Le 6 octobre à Treux sur invitation de « La Pastourelle » d'Albert.

Cinq de nos membres ont également participé aux « Nuits de la voix », dont trois à *Mégacité le 3 décembre*, en faisant partie des 220 choristes rassemblés autour de l'Orchestre Universitaire de Picardie, et du soliste Jean-Philippe Courtis, pour chanter Verdi : *Expérience et spectacle inoubliable ! !*

Jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, si vous voulez vous détendre, évacuer le stress de la semaine, et si vous aimez chanter :

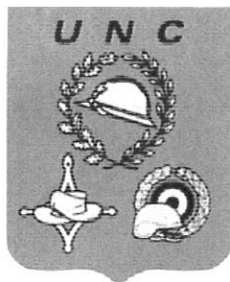
Venez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus ! !

Jean Claude Drode



Harmonie La Fraternelle et Chorale de Plachy-Buyon

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE SECTION DE PLACHY-BUYON ET ENVIRONS



Forte de ses trente sept adhérents la section U.N.C de Plachy-Buyon s'est montrée toujours aussi active au sein de la commune durant l'année 2001.

La présidence de l'association a été confiée à Lionel NORMAND lors d'un vote au cours de l'assemblée générale du 28 janvier 2001 qui s'est terminée par une cérémonie au monument aux Morts en présence des autorités. Merci donc à Pierre MARGRY d'avoir assumé cette fonction après le départ d'Etienne VAN DYCK.

L'après-midi dansant s'est déroulé le 25 mars 2001 dans la salle des fêtes de St-Sauflieu, dont la capacité plus importante a permis d'accueillir plus de cent personnes au rythme d'un petit orchestre apprécié de tous et dans une ambiance de bonne courtoisie.

En concertation avec la municipalité nous avons participé aux manifestations patriotiques des 29 avril, 8 mai, 14 juillet, et 11 novembre avec mise en place d'une sonorisation animée par Ludovic Bihet, diffusant des sonneries et hymnes d'excellente qualité. Plusieurs enfants ont été associés aux dépôts de gerbes.

Sur l'initiative de la section, la commémoration du 8 mai a été rehaussée par un office religieux, un hommage aux nombreux porte-drapeau présents et la brillante participation de la chorale de Plachy. Que tous en soient remerciés. La soirée s'est terminée autour d'un barbecue en présence des autorités civiles et militaires.

Le méchoui du 24 mai organisé à Fossemanant n'a pas failli à son succès habituel. Dès six heures les brasiers fonctionnaient pour cuire les trois moutons nécessaires à rassasier la centaine de convives. Fort heureusement la météo s'est montré radieuse et a contribué à la parfaite réussite de la journée.

La section a participé également au succès du voyage inter-associations organisé le 22 juillet dont le compte rendu figure dans le présent bulletin.

Les initiés et les débutants se sont retrouvés lors de la journée de pêche du 2 septembre à l'étang de la pisciculture de Prouzel. Trente kilos de truite ont été pêchés et partagés entre tous, chanceux et moins chanceux. Grillades et salades variées apportées par les participants ont permis de resserrer les liens au cours du pique-nique commun.

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, afin de perpétuer le devoir de mémoire et inciter les jeunes générations à participer aux cérémonies patriotiques, avec la participation active des enseignants messieurs VASSEUR et MANDONNET, les élèves des classes de C.M. 1 et C.M.2 ont été invités à présenter, sous forme d'un dessin, le fruit de leur réflexion sur le thème de « la Paix ». Cinq élèves ont été récompensés à l'aide d'un livre chacun offert par l'association. Il s'agit de Alicia JAMIER, Julie NEDELEC, Thomas DUHAMEL, Vincent FOURNIER et Marion MANDONNET. Les autres participants ont reçu des friandises.

Au cours de l'année écoulée l'association a déploré le décès de Jacques DURAND, trésorier-adjoint, des suites d'une longue maladie.

Enfin trois membres actifs ont reçu une médaille de l'U.N.C. en récompense des services rendus à l'association. Il s'agit de messieurs BUTTIN René, MARGRY Pierre et JOSSE René.

Puisse 2002 nous permettre de persévérer dans cette voie pour la plus grande satisfaction de tous, adhérents ou non.

Lionel Normand,
Président de la section U.N.C.



Cérémonie au monument aux morts, le 8 mai 2001

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE SECTION DE PLACHY-BUYON ET ENVIRONS (suite)



Assemblée des autorités civiles, militaires, notables et villageois
Cérémonie du 8 mai 2001



Méchoui du 24 mai 2001

AMICALE DES AINES DE PLACHY-BUYON

L'année nouvelle a débuté par notre assemblée générale le 10 janvier. Après une minute de recueillement à la mémoire des amis qui nous ont quittés et le renouvellement des membres du bureau nous avons partagé la galette des rois et la coupe de l'amitié.

Notre association compte actuellement trente neuf adhérents. C'est bien peu mais nous espérons que l'année 2002 nous permettra d'enregistrer quelques adhésions supplémentaires parmi les anciens qui n'osent pas se joindre à nous. Le club est ouvert à toute personne de plus de 60 ans. Nous comptons sur vous.

Nos réunions ont toujours lieu à la salle des associations, uniquement le deuxième jeudi de chaque mois, et c'est l'occasion de quelques parties de cartes (belote, manille) et de jeux de société (scrabble, dominos...). Venez nous rejoindre pour élaborer de nouveaux projets. Toutes vos idées et suggestions seront étudiées ensemble.

Notre traditionnel concours de pêche qui a connu un vif succès sera reconduit cette année courant juillet. L'an dernier il a de nouveau été remporté par une dame. Il faut absolument, messieurs, relever le défi. Tous à vos cannes à pêche... !

Le voyage inter associations avec visite de l'aquarium de « Nausicaa » et découverte des caps Blanc Nez et Gris Nez nous a permis de passer ensemble une journée très enrichissante. Nous espérons renouveler une partie semblable en 2002.

La recette de la buvette de la soirée du 13 juillet ainsi que la vente de quelques grilles de loterie a permis de conforter notre trésorerie.

Pour resserrer les liens il est prévu, courant avril, d'organiser un repas au profit de tous les adhérents du club 2002 avec, éventuellement, une participation minimale de chacun. Nous comptons sur votre présence.

Les membres du bureau et du conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter à vous tous une très bonne et heureuse année.

La Présidente,
Jacqueline Larivière

Dernière minute : Pour des raisons de santé, Madame LARIVIERE, n'a pas souhaité renouveler son mandat de présidente. Lors de la dernière assemblée générale **Serge Normand** a accepté sur proposition unanime des membres présents, de lui succéder à ce poste. Qu'il en soit remercié.



Repas des Aînés

L'ATELIER THÉÂTRE

L'atelier " théâtre ", animé par LOU, continue ses activités à Plachy Buyon.

Nous accueillons actuellement une cinquantaine d'élèves dans ces ateliers qui se répartissent en 6 cours : 2 pour les adultes et 4 pour les enfants et ados.

Les cours se répartissent ainsi :

Lundi de 18H à 19H :	cours enfants
Lundi de 20H45 à 22H15 :	cours adultes
Vendredi de 21H à 23H :	cours adultes
Samedi de 11H à 12H30 :	cours ados
Samedi de 13H à 14H :	cours ados
Samedi de 14H à 15H :	cours ados

Cette année, la compagnie théâtrale s'est professionnalisée avec la création de la pièce " photo de vacances " écrite par LOU et jouée par LOU et Rudy DUFOSSE en juin et novembre 2001 à PLACHY. Les élèves ont assisté gratuitement au spectacle dans le cadre de leur formation. Cette pièce a été jouée à Paris en décembre 2001.

Le spectacle " Fables " interprété par le groupe des adultes a été joué dans plusieurs villages de la Somme : Plachy, St Sauflieu, puis St Sauveur, Yzengremer et tout dernièrement à Oresmaux.

Cette année, plusieurs spectacles enfants et adultes sont prévus :

Enfants :	NIAMKE ou le vol de la Calebasse
Ados 1 :	La double inconstance
Ados 2 :	Deux persans à Paris
Ados 3 :	Cendrillon dépoussiérée
Adultes 1 :	J'y suis, j'y reste
Adultes 2 :	Spectacle de café théâtre.

2001 a été une année de préparation et de travail de mise en scène de tous ces spectacles. 2002 sera l'année de présentation de tout ce travail et nous espérons pouvoir vous accueillir nombreux.

**BONNE ANNEE
A TOUTES ET A TOUS ET RENDEZ-VOUS
AU PETIT THEATRE DE PLACHY.**



LA FRATERNELLE



Que dire de l'année 2001, sinon que pour **LA FRATERNELLE**, ce fut une bonne année !

Bonne année pour l'**école de Musique** dont les effectifs atteignent 64 élèves issus de nombre de communes du Canton, et qui diffuse son enseignement dans les trois centres de **Conty, Plachy-Buyon et Namps au Val**.

Le centre de PLACHY regroupe aujourd'hui 20 élèves et la formation se dispense dans les deux salles (Associations et salle des fêtes) mises à notre disposition par la Municipalité.

Comme en 2000/2001, l'éveil musical en milieu scolaire sera assuré dans les écoles de Plachy et Prouzel avec l'accord des enseignants et l'agrément de l'Inspection Académique.

Quelques beaux succès remportés aux examens de fin d'année sont venus confirmer et encourager le souci de qualité de notre Association et de ses professeurs.

Bonne année pour la **classe d'orchestre** qui a pu se renouveler grâce à la progression de jeunes élèves et de quelques adultes motivés.

Bonne et excellente année également pour l'**Orchestre d'Harmonie**, qui, grâce à la qualité de son travail et à son plaisir de jouer, a su partager avec la population, des moments d'émotion et d'enthousiasme lors des cinq concerts qu'elle a donnés.

La meilleure récompense qui lui a été attribuée a été le 1^{er} prix ascendant remporté le 3 juin lors du concours national de Beauvais, avec la meilleure note obtenue qui lui a permis d'accéder à la 1^{re} Division, et se voir confier l'honneur de détenir le fanion de la Fédération Musicale de Picardie.

Bonne année aussi pour son **Directeur et Chef d'orchestre** Stéphan Cotrelle qui a obtenu un 1^{er} Prix de Direction et le diplôme d'Etudes Musicales.

Toutes ces satisfactions et ces lauriers n'ont pu être recueillis qu'avec le travail des élèves, des musiciens, et de leurs professeurs, certes, mais aussi grâce à l'action obscure et bénévole des membres de l'Association et de son Conseil d'Administration.

Que tous soient ici remerciés chaleureusement !

2001 a été plus l'année du renouvellement du Conseil d'Administration et de sa Présidence.

Au-delà des personnes qui se sont dévouées et à qui nous rendons un hommage appuyé, le relais a été passé dans l'unique souci de perpétuer l'action, et de poursuivre avec passion et enthousiasme la mission que l'Association s'est initialement donnée : « Permettre à qui le souhaite dans notre Ville et dans notre Canton, d'accéder dans les meilleures conditions, à la culture musicale et à la pratique collective ».

Que tous ceux qui nous soutiennent et nous accompagnent dans cette mission culturelle auprès de notre JEUNESSE en particulier soient assurés de notre reconnaissance.

LES PETITS MOZART

Les jeunes musiciens consacrent énormément de leur temps à l'étude musicale que ce soit dans des conservatoires ou des écoles de musique. Ils n'ont bien souvent pour seul auditoire que leurs parents et professeurs. Le festival leur donne l'occasion de s'exprimer pleinement, d'interpréter les morceaux de leur choix, sous le contrôle de leurs professeurs très impliqués dans l'aventure.

La mission des Petits Mozart est de favoriser toute action visant à faire connaître l'art musical et de permettre à de jeunes musiciens de s'exprimer en public en leur donnant la possibilité de se produire en spectacle dans l'ensemble de la région de PICARDIE, et à l'extérieur.

L'objectif est toujours le même depuis 10 ans

L'association des Petits Mozart a pour but de :

Promouvoir, encourager, organiser des manifestations ayant pour objet de permettre à de jeunes musiciens diplômés ou non de se produire que ce soit en solo, duo ou en formation comme des ensembles de musique de chambre, des chorales, des ensembles de jazz, des groupes de rock ou encore des orchestres de jeunes.

Permettre par différents styles de manifestations des rencontres de jeunes musiciens avec leurs aînés.

Faire découvrir différents styles de musique que ce soit la musique classique ou la musique amplifiée.

Créer des animations musicales et culturelles.

Inscription pour les jeunes musiciens

La participation aux activités de l'association est ouverte à tout le monde, il n'est absolument pas nécessaire de faire parti de l'association pour jouer.

Si vous souhaitez vous produire lors de l'une de nos manifestations à Plachy - Buyon ou ailleurs vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

Les Petits Mozart - 12, avenue des Mésanges - Plachy-Buyon
Tel ; 03 22 42 07 46

Monsieur Stan Szumny et toute l'équipe



Quatuor de Percussion COBACO

LES PETITS MOZART - MANIFESTATIONS

Depuis 10 ans

Nous avons permis à près de 2000 jeunes musiciens, Choristes de se produire sur scène.

Certains étaient Petits Mozart en 1991, ils sont devenus professeur de musique en 2000 et viennent maintenant avec leurs élèves.

En 10 ans

Nous avons présenté à Plachy-Buyon, Prouzel, Loeuilly et Ferrières :



Hervé Wimckels - Professeur CNR
d'Amiens et son élève

21 Concerts dont 16 à Plachy-Buyon

11 quatuors de musique classique

9 Orchestres d'écoles de musique ou du Conservatoire

5 chorales

les classes de Saxophone, d'Alto, de Hautbois du CNR
d'Amiens

les classes de trompette de St Sauflieu ; de piano de Boves

Le cours d'Art Dramatique d'Amiens

6 ensembles de Jazz

7 groupes de rock

1 pianiste et 1 cantatrice Japonaise de renom mondial

1 chanteur de variété : Hugues AUFRAY

1 baryton de l'Opéra Garnier : Jean Philippe Courtis

Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois

et surtout près de 2000 jeunes musiciens et choristes

Beaucoup d'heures et de journées de congés payés ont été prises par les membres de l'association pour le bon fonctionnement des manifestations.



Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois

VOYAGE INTER-ASSOCIATIONS

Ce sont cinquante neuf personnes (adultes et enfants) qui se sont réunies le dimanche 22 juillet 2001, à sept heures, sur le parking de l'école de Plachy-Buyon pour participer au voyage annuel organisé par l'amicale des Aînés, l'amicale des donneurs de sang et l'association des anciens combattants et soldats de France. L'aquarium géant NAUSICAA à Boulogne sur Mer constituait le temps fort de cette journée qui s'annonçait sous les meilleurs auspices en raison des excellentes conditions météorologiques prévues.

A l'heure fixée le car se dirigeait vers sa destination première. Une pause-café sur l'aire de repos du Marquenterre, en bordure de l'autoroute A16, permettait, depuis un observatoire, d'embrasser la vaste étendue de la baie de Somme avec Le Crotoy et St -Valery. Les plans d'eau peuplés d'innombrables carpes et poissons rouges, nourris par tous, laissaient augurer du plaisir de la visite programmée dans la matinée .

Il est vrai que l'ensemble NAUSICAA, constitué d'importants bassins et aquariums dans lesquels évoluent des myriades de poissons variés, multicolores, dans un environnement aquatique presque irréel, suscite l'émerveillement permanent. Tous se souviendront des otaries aux multiples facéties, des requins aux dimensions impressionnantes mais surtout des raies qui ne se lassaient pas des petits « grattouillis » sous le ventre, à la plus grande satisfaction des jeunes et des moins jeunes. Ce monde du silence est une vraie féerie, toujours magnifique à regarder.

Le déjeuner conduisait tous les participants dans un restaurant à Pernes-les-Boulogne devant un simple mais copieux « moules-frites ». C'était l'occasion de se regrouper et d'échanger quelques impressions de la matinée.

L'après-midi était consacré à la visite des caps Gris-Nez et Blanc-Nez.

En plus de l'oxygénation bénéfique après le repas, le soleil radieux et le temps clair ont permis de découvrir les falaises des cotes anglaises et d'évaluer l'importance de la navigation maritime dans le détroit du Pas-de-Calais. Une photo souvenir a immortalisé cet instant.

Le retour, via Calais, s'effectuait sans encombre vers 20 heures. Chacun était satisfait de cette journée particulièrement réussie.



Merci donc aux organisateurs mais aussi aux associations qui avaient pris en charge le coût du transport et souhaitons que le principe de ce voyage annuel puisse être reconduit en 2002. Il est indispensable de maintenir les liens entre les habitants du village même si chacun dispose maintenant des moyens lui permettant une plus grande autonomie. La pérennité du principe mis en place depuis de nombreuses années ne requiert qu'un peu de bonne volonté .

L.Normand,
président de l'U.N.C.
de Plachy-Buyon et environs

COMITE DE JUMELAGE

Après les espoirs de jumelage de l'année 2000 avec la commune Anglaise d'Emberton, l'année 2001 ne laissera pas dans nos mémoires un souvenir impérissable; puisque la rupture avec EMBERTON a été définitivement consommée en juillet 2001 avec le dernier e-mail de notre interlocuteur.

Nous avons à cette occasion pu constater, à nos dépens, qu'en Angleterre les anti-Européens sont majoritaires, puisqu'ils ont réduit à néant l'effort de jumelage qu'entreprenait une partie de la population de ce village.

Seule note positive, le déplacement effectué dans le Kent par la classe de Madame Baldwin à laquelle nous avons apporté notre petite contribution financière.

Qu'a cela ne tienne, l'ensemble des membres du comité, réunis en assemblée générale le 4 décembre 2001 a décidé de continuer l'aventure.

Nous avons décidé de proposer au Conseil Municipal une nouvelle orientation du comité en élargissant la recherche à certains pays d'Europe Centrale qui « frappent à la porte » de la Communauté Européenne (Hongrie, Slovaquie, Pologne, République Tchèque notamment); à noter que la « filière » Royaume-Uni n'est nullement abandonnée.

Nous pensons profiter de l'accueil de la délégation de la République Tchèque, la dernière semaine d'août, à Plachy-Buyon dans le cadre des championnats du monde d'attelage de Conty, pour tenter une première approche.

JM SALON

. Plachy-Buyon

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU "COMITE DE JUMELAGE"

Président : Jean-Michel SALON

Vice-Président : Antoine LECOINTE

Secrétaire : Roland SEENE

Secrétaire Adjte : Christiane HERBET

Trésorier : Jacky MAILLE

Trésoriere Adjte : Raymonde BINET

Membres :

Jean CARBON

Jean-Claude DRODE

Eric OBRY

Membre de Droit : Anny FLINTHAM-WALLET

TENNIS CLUB DE PLACHY-BUYON

La saison de tennis, se terminera le 30 mars prochain avec au "compteur" **87 adhérents**; ce nombre de participants va au delà de nos espérances du début de saison et récompense ainsi les efforts d'animation déployés par l'ensemble du bureau tout au long de l'année.

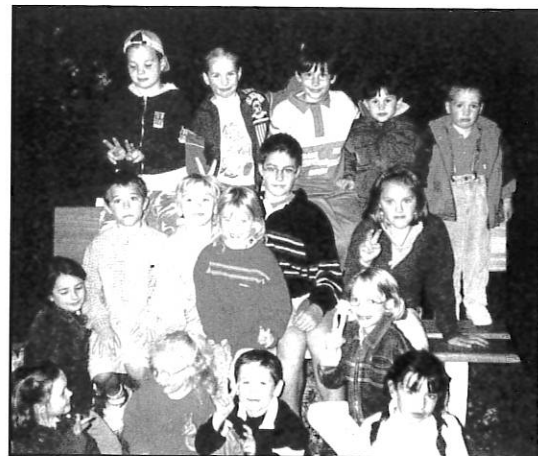
En effet, dès le 8 avril une opération "**porte ouverte**" placée sous le signe de la convivialité a permis aux membres du nouveau bureau de mieux apprendre à se connaître et, surtout d'aller à la rencontre des personnes intéressées par la pratique de notre sport favori.

D'avril à juin **Arnaud BINET** a dispensés des cours pour une vingtaine d'enfants, répartis en 3 groupes, de plus, il a assuré deux sessions destinées aux adultes.

Le tournoi interne du mois de mai s'est déroulé dans une bonne ambiance avec, en clôture, le traditionnel barbecue aux abords du terrain (merci à Décathlon pour les lots offerts, le Crédit Agricole et la Mairie pour les coupes).

Fin juin, ce sont quelques quarante d'adhérents se sont retrouvés au restaurant pour une soirée sympathique. Pour donner suite au tournoi, nous avons organisé un "tournoi défi", cette animation s'est déroulée jusqu'au 30 octobre; les 3 premiers sont : **Thierry DUBOURG, Bertrand BATHELOT et Raynald LENGLET**.

On peut d'ores et déjà avancer que dès le 1er mars 2002 cette animation reprendra sous la même forme.



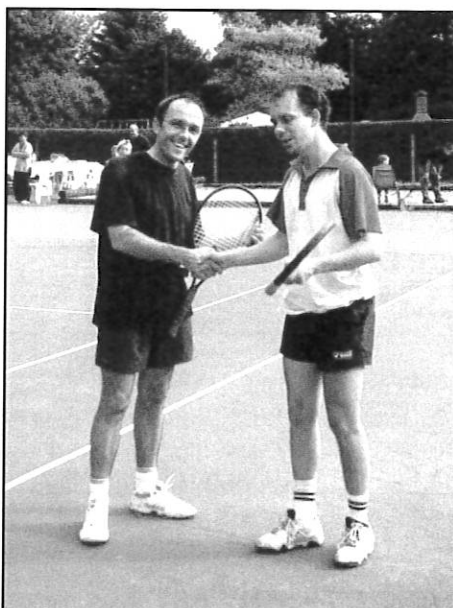
Juin : la relève lors de la soirée barbecue



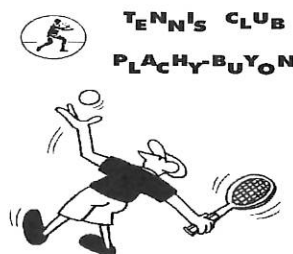
Juin : soirée détente à l'auberge de Courcelle sous Thoiry

Les rencontres se sont déroulées durant le mois de mai et les vainqueurs sont :

- Simple homme : Thierry BUBOURG
 Simple dame : Michèle MEUNIER
 Enfant : Maxime MALLET
 Consolante : Nicolas TALINEAU
 Double : Michèle MEUNIER
 et
 Thierry DUBOURG



Les finalistes : Thierry DUBOURG et Bertrand BATHELOT



Si le tennis-loisir vous intéresse, alors, laissez vous tenter et contactez l'un des membres du bureau :

Président : Jean-Michel SALON	Vice-Président : Freddy CARON	Trésorier : Thierry DUBOURG
Trésorier Adjoint : Laurent MANDONNET	Secrétaire : Pascal FOSSE	Secrétaire Adjointe : Anne MONGRENIER
Membres : Bertrand BATHELOT, Hervé MALLET et Nicolas TALINEAU		

Ou, encore, rendez-vous à notre assemblée générale
 le mardi 26 février 2002 à 20h30 Salle des Associations

Le Président, Jean-Michel SALON

ASSOCIATION SPORTIVE PROUZEL PLACHY

Plus de la moitié de la population en France participe à la vie du sport à l'échelon national. Il en est de même dans la plupart des autres nations. Cette universalité du sport se traduit dans un langage compris de tous, footballeurs ou spectateurs : club – match – penalty – solidarité – bénévoles – sont parmi cent autres termes employés couramment.

Mais les mœurs évoluent, maintenant il faut tenir compte de comportements négatifs qui sont : la violence, l'individualisme, l'indifférence, le profit ; c'est pour cela que le football, sport populaire et de masse, ne doit pas être victime de ces comportements, particulièrement dans nos villages.

Nous regrettons fortement au début de cette saison de n'avoir pas engagé d'équipes de jeunes, bien que nous possédions les infrastructures et l'encadrement nécessaires. Rien n'est encore perdu, nous pouvons pour le printemps prochain encore nous engager (enfants nés en 1996 jusqu'en 1988). Aussi si nous voulons garder à Plachy et à Prouzel une nécessaire jeunesse et maintenir les bonnes valeurs, nous pourrons, nous responsables, voir l'avenir avec sérénité.

Le Président,
 Pierre Joly

N.B. : pour tout contact, joindre Pierre Joly au 03 22 90 68 41 ou Jean-François Bleuart au 03 22 42 11 28



Equipe A



Equipe B



ENDURANCE PLACHY-BUYON

Le 9 septembre 2001, s'est déroulée la 9^{ème} Endurance Tout-Terrain 8 heures non-stop (3 pilotes – 3 motos). 90 concurrents se sont disputés cette épreuve sans problème particulier. Tous les participants ont apprécié cette nouvelle version malgré les 8 heures non-stop. Certains pilotes ont préféré rester spectateurs afin de se faire un premier aperçu pour les prochaines manifestations.

L'A.S.M.P.B. a été très représentée cette année puisque l'on comptait plusieurs pilotes du club dans chaque catégorie terminant sur le podium : **125 cm³** BELLARD Frédéric – GENDRIN Bernard – DA SILVA Gaspard ; **250 cm³** PRUVOT Bertrand ; **500 cm³** HERENT Antoine.

Pour l'année 2002 l'Endurance aura lieu le 8 septembre – 8 heures non-stop (3 motos – 3 pilotes).
DEPART 9H – Arrivée 17H.

Le soutien de Monsieur PILLON David ainsi que le prêt de ses terres est primordial.
L'A.S.M.P.B. remercie la commune, les commerçants et le peu de bénévoles.

Le 20 octobre 2001 l'A.S.M.P.B. a eu l'honneur d'organiser la remise des récompenses annuelle du Challenge UFOLEP de Picardie à Bacouël sur Selle, 350 pilotes ont été sollicités.

L'A.S.M.P.B. compte désormais une cinquantaine de licenciés et se compose ainsi :

Président	Monsieur GORIN Alain
Président d'honneur	Mme FLINTHAM-WALLET Anny
Secrétaire	Madame GORIN Valérie
Trésorier	Monsieur ROUVILLAIN Gilles

Ses membres : Mme DERCOURT Nathalie – M. LOMBARD Philippe – M. GENDRIN Bernard M. et Mme DESESUELLE Roger – Monsieur et Madame WILLOT Alain Melle VOIVENEL Sophie – M. BELLARD Frédéric – M. PELLETIER Francis M. CAHON Claude – Mme DODART Anne-Marie.

Le Président, Alain GORIN



ASSOCIATION DE PECHE “ L'EAU VIVE ” DE PLACHY-BUYON

La quasi-totalité des adhérents de l'an 2000 se sont retrouvés le 24 mars 2001 à huit heures sur le bord de la Selle, dans le marais communal, pour l'ouverture de la pêche à la truite (1^{ère} catégorie).

Bien que la météo ne fût pas très engageante les interrogations portaient surtout sur la qualité du biotope aquatique et de sa capacité à maintenir ou à retenir les truites de rempoissonnement. En effet en deux ans le parcours de pêche, long de 1200 mètres environ, a été soumis, par demi-tronçon, à un dragage important. Sans chercher à remettre en cause le bien fondé de cette opération – le printemps 2001 a suffisamment montré dans la vallée de la Somme ce qu'il en résultait en cas de carence prolongée conjuguée à un niveau débordant de la nappe phréatique – il n'en demeure pas moins que les pêcheurs les plus expérimentés sachant « lire » la rivière avaient perdu leurs repères (herbier, banc de sable, courant, remous, souche...) et sans nul doute que ce curage a été à l'origine de quelques défections durant l'année. Gageons qu'en 2002, la qualité du lit de la rivière s'étant quelque peu reconstituée, tous se retrouveront le jour de l'ouverture pour y passer quelques agréables moments.

En 2001 ce sont cent quarante kilos de truites (fario et arc-en-ciel) qui ont été lâchés dans la rivière pour maintenir l'attrait des adhérents. Certains jours ne se sont pas montrés particulièrement fastes, essentiellement en raison du niveau de la rivière qui s'est maintenu très élevé durant toute l'année, même en période estivale. Néanmoins chaque rempoissonnement est l'occasion de se réunir autour d'un frugal mais sympathique casse-croûte qui a le mérite de reconstituer les calories perdues en raison de la fraîcheur atmosphérique matinale.

Il me paraît utile de rappeler, pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, que la pêche est autorisée :

- parcours N°1 (depuis le Moulin jusqu'à la ligne haute tension environ) : les samedis, dimanches et jours fériés, et tous les mercredis à compter du premier mercredi de juillet, de 7H00 au coucher du soleil,

- parcours N°2 (depuis la ligne HT environ jusqu'à l'église de Bacouël) : tous les jours dans les limites de la réglementation générale,

- période de la mouche : sur l'ensemble du parcours de 17 H 00 au coucher du soleil entre le 15 mai et le 15 juin.

Une cotisation réduite est accordée aux jeunes de moins de 16 ans.

Chacun a donc la possibilité de pratiquer son loisir, à tout moment, quelles que soient ses disponibilités.

Venez vous détendre et nous retrouver en prenant contact avec :

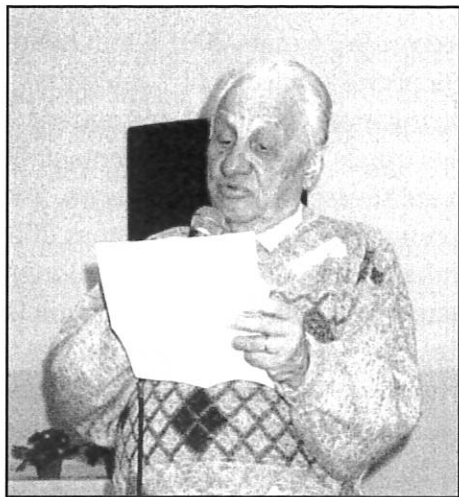
- COULON François, président (Tel 03.22.42.33.98).
- FERON Claude, secrétaire (Tel : 03.22.42.11.52).
- NORMAND Lionel, (Tel : 03.22.42.29.59).



L. Normand,
adhérent.



LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE



QUAND J'ETAIS PETIT !

Quand j'étais petit, j'aurais voulu être Antonin Magne, Speicher, Archambaud, Leduc, Vietto. Et c'était par le journal et aussi par les belles photos du « Miroir des sports » que je suivais le Tour. Mes parents n'avaient pas encore la T.S.F.

Quand j'étais petit, j'étais fasciné par les photos que je regardais de ces coureurs, leurs visages crispés par l'effort et maculés par la poussière de la route.

Quand j'étais petit, avec un vieux vélo, je grimpais les côtes, mes mains sur les cocottes, en me déhanchant et la ligne d'arrivée tracée à la craie, s'effaçait quand la pluie tombait. Je n'accrochais pas mes cale-pieds de peur de tomber et ils ne cessaient de frotter sur les cailloux de la route.

Quand j'étais petit, pendant la récréation, je tournais autour de la cour de l'école en imitant les klaxons des voitures de la caravane et je rêvais de porter le maillot tricolore de l'équipe de France.

Quand j'étais petit, j'ai vu quelque fois passer le Tour. Quand il fallait se déplacer, c'était mon oncle Liévin avec la tante Lucienne qui nous emmenaient dans leur petite fourgonnette sans carreau, serrés comme des sardines. On regardait passer la caravane et on se dépêchait de ramasser les cadeaux réclame : des casquettes, du chocolat Magnez Baussard et aussi des parts de Vache qui rit.

Quand j'étais petit, j'ai admiré le courage de Vietto, qui après avoir grimpé, seul en tête, un col des Pyrénées a été prévenu qu'Antonin Magne, qui lui avait le maillot jaune, était arrêté chez un forgeron pour réparer la fourche de son vélo. Il a redescendu pour aider son coéquipier à remonter avec lui pour éviter la perte du maillot jaune. Quel exploit, resté en mémoire !

Quand j'étais petit, j'allais parfois chez Serge Normand écouter les arrivées à la T.S.F., commentées par Georges Briquet, l'oreille collée au poste. Les retransmissions en direct avaient souvent du retard sur l'horaire prévu et avec Serge et sa femme Henriette, on goûtait avec des tartines de confitures de groseilles ou des sandwiches de saindoux avec de la moutarde en buvant un verre de sa frenette.

Depuis j'ai grandi et surtout vieilli mais j'aime toujours autant le Tour.

Gervais Wallet.

CALENDRIER DES FETES 2002

JANVIER

Jeudi 10 Assemblée Générale et Galette des Rois des Aînés
Vendredi 11 Voeux du Maire et accueil des nouveaux habitants
Samedi 19 Galette des Rois inter associations et Conseil Municipal
Dimanche 27 Assemblée Générale des Anciens Combattants

FEVRIER

Mercredi 13 Collecte de Sang
Dimanche 24 Assemblée Générale Donneurs de Sang et 30 ans de l'Amicale
Mardi 26 Assemblée Générale Tennis

MARS

Vendredi 1 Début tournoi défi
Dimanche 3 Loto des écoles à Plachy-Buyon
Dimanche 10 Repas offert aux Aînés par la municipalité
15, 16 et 17 Théâtre

AVRIL

du 2 au 12 Centre de Loisirs (Association "Loisirs Jeunesse")
Samedi 20 Soirée Parents d'Elèves
Dimanche 21 Elections Présidentielles
A partir du 26 Tournoi de Tennis
Dimanche 28 Commémoration de la Déportation

MAI

4 et 5 Théâtre
Dimanche 5 Elections Présidentielles
Mercredi 8 Commémoration de la Victoire 1945 Réderie à Plachy
Dimanche 12 7ème Marché de Printemps
Mercredi 15 Collecte de Sang
26 et 27 Fête Locale

JUIN

Dimanche 2 Professions de Foi
7 et 8 Finale Tennis
Dimanche 9 Elections Législatives
Dimanche 9 Méchoui des Anciens Combattants et Tournoi de Foot Séniors
Dimanche 16 Elections Législatives
Dimanche 23 Fête du regroupement pédagogique à Prouzel
Samedi 29 Soirée Tennis
Dimanche 30 Finale Coupe du Monde de Football Préau de Prouzel

JUILLET

1 au 31 Centre de Loisirs (Association "Loisirs Jeunesse")
Samedi 13 Soirée barbecue, feu d'artifice
Dimanche 14 Fête Nationale
Vendredi 26 Fête du Centre de Loisirs

AOUT

Lundi 5 Collecte de Sang
25 au 31 Championnat du Monde d'Attelage à CONTY
Mercredi 28 Soirée communale (accueil de la République Tchèque)

SEPTEMBRE

Dimanche 1 Tournoi de Foot Séniors
Dimanche 8 Endurance Motos
Dimanche 15 Réderie du Football au stade de Prouzel

OCTOBRE

Samedi 5 Questions pour Un Champion
Samedi 12 Collecte de Sang
Samedi 19 Soirée des Donneurs de Sang

NOVEMBRE

Dimanche 3 Course pédestre "Ecce Homo"
Samedi 9 Soirée du regroupement pédagogique
Samedi 23 Sainte Cécile
Dimanche 24 Théâtre

DECEMBRE

Lundi 2 Assemblée Générale du Comité de Jumelage
6 et 7 Téléthon
Samedi 14 Noël des enfants
Dimanche 15 Noël des aînés
Mercredi 18 Collecte de Sang



Le repas des donneurs de sang à l'Elric, le 16 Février 2001



Le 20 Février 2001 : enregistrement de l'émission "Le Jeu" à la salle polyvalente, Plachy-Buyon était opposé à Dury

Le repas des aînés,
le 4 Mars 2001





Le parcours du cœur, 19 Mai 2001
Après l'effort, le réconfort !



Le groupe Gospels Suisse "Shelomith" en l'église de Plachy, le 10 Octobre 2001

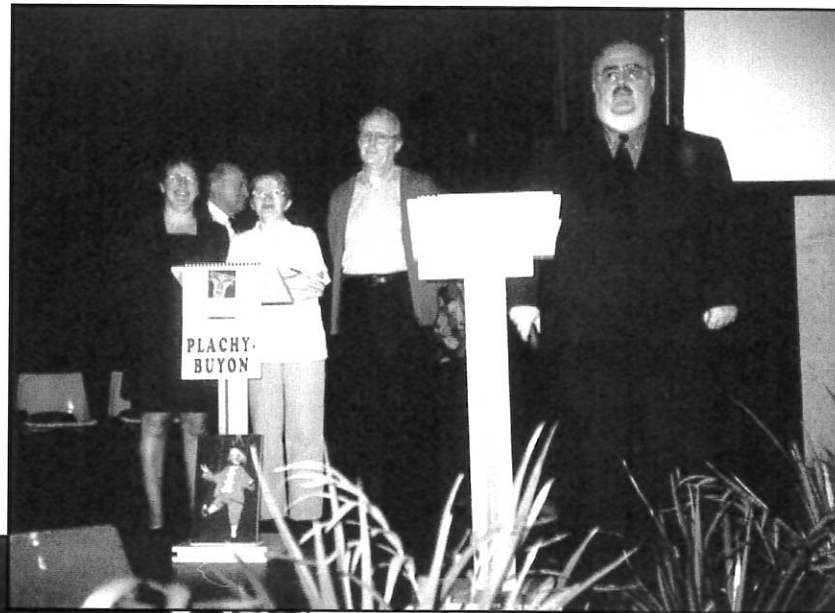


Après les plantations des 26 et 27 Novembre 1999
sur le site de la résidence "La Clé des Champs",
voici la récolte de l'été 2001 !

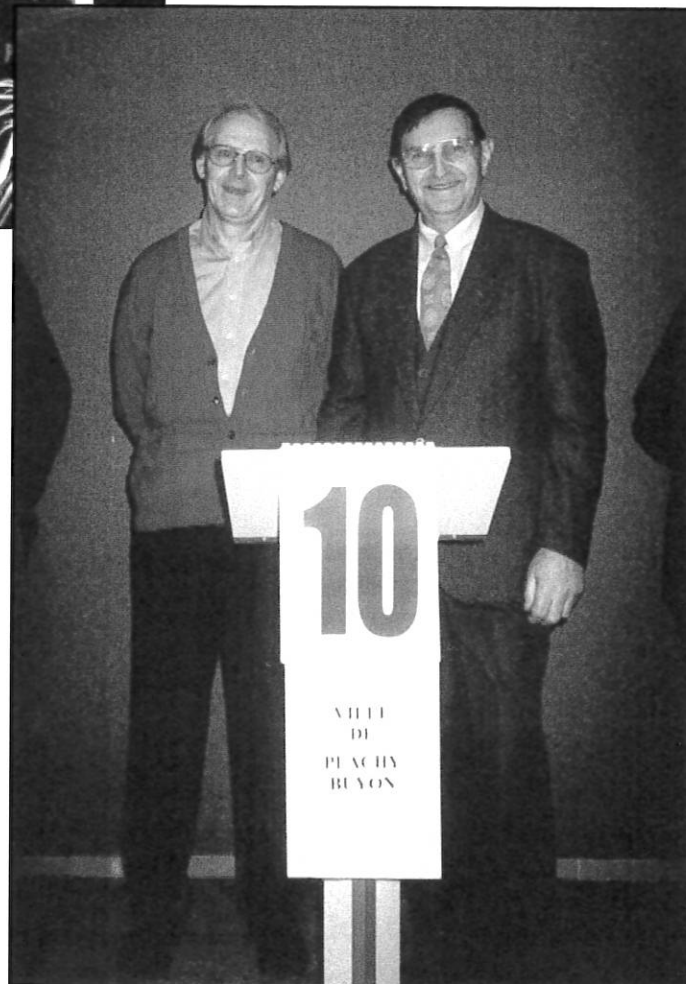
N'hésitez pas à aller cueillir les fruits à l'occasion d'une promenade



Notre équipe lors de
la finale départementale
à Gamaches,
le 25 Novembre 2001

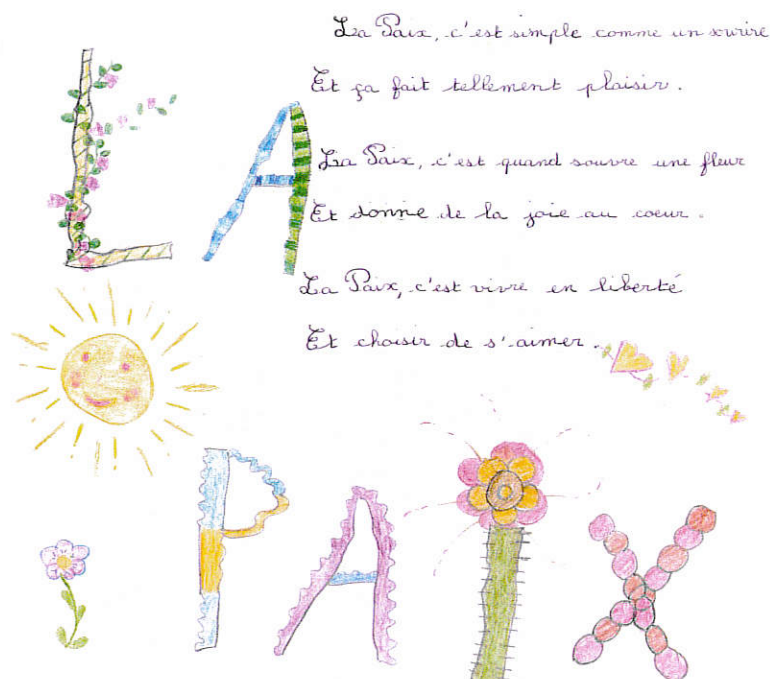


Epreuve du jeu du Coquelicot



La finale régionale à Bernot (02)
le 2 Décembre 2001.
Un score de 70 au final ! Bravo

“La Paix c’est...”



La Paix, c'est simple comme un sourire

Et ça fait tellement plaisir.

La Paix, c'est quand sourit une fleur

Et donne de la joie au cœur.

La Paix, c'est vivre en liberté

Et choisir de s'aimer.

La Paix, c'est sortir du noir

Et retrouver l'espoir.

La Paix, c'est beau comme un enfant

Blottis dans les bras de ses parents.

C'est ça la Paix !

Dessin et poème réalisés dans le cadre du concours organisé par l'Association des Anciens Combattants sur le thème de la Paix.



Comité de rédaction : Claude Cahon, Nathalie Derambure, Marie-Françoise Feller, Anny Flintham-Wallet, Christiane Herbet, Éric Obry, Jean-Paul Vorbeck.

Textes et photographies : Merci à tous les Présidents d'Association et à toutes les personnes qui de par leurs articles et photographies ont participé à la réalisation de ce 28^e bulletin municipal.